INVIBES ADVERTISING N.V.
Reigerstraat 8, 9000 GENT – GAND, Belgique
Registre des personnes morales de GENT (division GENT – GAND), numéro 0836.533.938
(ci-après « INVIBES », le « Groupe » ou la « Société »)
https://www.invibes.com/

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DECEMBRE 2021

Euronext GROWTH™

TABLE DES MATIERES

A. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2021

B. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERAL DES ACTIONNAIRES

C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

D. ETATS FINANCIERS ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

E. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021

F. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

A. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2021

Résultats annuels 2021 : forte progression de la rentabilité dans un contexte de doublement de l'activité

Données consolidées Auditées, en K€	2021	2020 *	Δ
Chiffre d'affaires	**23 201**	**11 530**	**+101%**
Achats et charges externes	(13 595)	(6 781)	+100%
Charges de personnel	(8 184)	(4 513)	+81%
EBITDA [1]	**1 422**	**236**	**+1 186 K€**
Dotations aux amortissements et provisions	(958)	(814)	+18%
Résultat opérationnel	**464**	**(578)**	**+1 042 K€**
Résultat financier	(353)	(263)	+35%
Résultat exceptionnel	-	-	-
Impôt	259	(35)	-
Résultat net	**369**	**(876)**	**+1 245 K€**

**Données 2020 présentées selon la nouvelle méthode d'évaluation conformément aux normes IFRS*

[1] EBITDA = résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et provision

Doublement des revenus organiques à 23,2 M€

Invibes Advertising a annoncé le 17 janvier dernier, un doublement, intégralement en organique, de son chiffre d'affaires par rapport à 2020, à 23,2 M€, dépassant ainsi l'objectif de 22 M€ qu'il s'était fixé pour l'exercice.

Sur la période, le Groupe a bénéficié de la hausse soutenue (+69%) des pays existants (France, Espagne, Suisse et ML2Grow) démontrant que, bien qu'en phase avancée, ces pays recelaient encore de forts potentiels de développement.

Les pays en phase de scale up (Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Belgique) ont également affiché une très forte croissance en 2021 (x 5,2), un an seulement après leur lancement, illustrant la force du modèle de développement à l'international d'Invibes Advertising qui s'appuie sur sa capacité éprouvée à déployer rapidement et avec succès son activité dans un nouveau pays pour qu'il devienne contributif à l'activité. A ce titre, les nouveaux pays récemment ouverts (Pays-Bas, Nordiques, Afrique du Sud et UAE), aujourd'hui en phase de start-up, devraient rapidement à leur tour monter en puissance pour apporter leur contribution à la croissance du Groupe dès 2022.

Hausse soutenue de l'EBITDA en 2021

La forte expansion internationale enregistrée par le Groupe en 2021 s'est caractérisée par une poursuite de la structuration des équipes pour accompagner cette forte croissance. Au total, les nouveaux recrutements de 2021 ont porté l'effectif total, en équivalent temps plein, à 124 personnes en 2021 contre 84 en 2020.

L'expérience du Groupe dans le lancement avec succès de son activité dans déjà plus de 10 pays dans le monde s'est traduite par une gestion maîtrisée et rigoureuse de sa structure de coûts sur la période, lui permettant d'afficher une hausse soutenue de l'EBITDA qui s'établit à 1 422 K€ en 2021 contre 236 K€ en 2020.

La ventilation de l'EBITDA selon la maturité des pays est la suivante :

Données consolidées, Auditées, en K€	2021	2020
Pays existants [1]		
Chiffre d'affaires	17 802	10 504
EBITDA	5 080	2 969
% EBITDA	29 %	28 %
Scale-up [2]		
Chiffre d'affaires	5 379	1 026
EBITDA	579	(685)
% EBITDA	11%	na
Nouveaux pays (start-up) [3]		
Chiffre d'affaires	19	-
EBITDA	(479)	-
% EBITDA	na	-
Frais généraux Groupe [4]	**(3 758)**	**(2 048)**
EBITDA consolidé	**1 422**	**236**

(1) France, Espagne, Suisse et ML2GROW
(2) Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Belgique, et Invibes International
(3) Suède, Norvège, Danemark, Afrique du sud, Pays-Bas, Dubaï
(4) Frais généraux hors CAPEX

En comptabilisant des dotations aux amortissements pour un montant de 958 K€, Invibes Advertising affiche un résultat opérationnel de 464 K€ contre une perte opérationnelle de (578) K€ en 2020.

En intégrant en 2021 une charge financière de (354) K€, et un crédit d'impôt de 259 K€ lié à l'activation d'impôts différés, le résultat net ressort positif à 369 K€ contre une perte nette de (876) K€ en 2020.

Ambition : atteindre un chiffre d'affaires de 100 M€ à l'horizon 2024

Pour poursuivre son développement, le Groupe peut s'appuyer sur une structure financière intégrant une trésorerie nette2 qui a plus que doublée sur la période et s'élève à 8,4 M€ à fin décembre 2021, contre 3,9 M€ à fin 2020. Ce montant n'intègre pas l'augmentation de capital d'un montant brut de 17 M€ qui a été réalisée avec succès par placement privé en janvier dernier.

Avec ces ressources financières renforcées, le Groupe se donne les moyens de poursuivre sa feuille de route ambitieuse qui s'articule autour de 6 leviers stratégiques :

− L'accélération des pays existants ;

− L'ouverture de nouveaux pays ;

− Le renforcement de sa plateforme technologique ;

− Le déploiement de services technologiques pour ses clients stratégiques ;

− Le lancement d'une plateforme 100% self-service dédiée aux PME ;

− Le développement de sa filiale ML2Grow spécialisée dans les services aux

entreprises pour les projets de Big Data et d'intelligence artificielle.

Cette stratégie offensive devrait permettre à Invibes Advertising d'atteindre un chiffre d'affaires de 100 M€ à l'horizon 2024, représentant un taux de croissance annuel moyen pondéré (CAGR) entre 2020 et 2024 de l'ordre de +72%. Si cette croissance sera réalisée pour une part significative par croissance organique, elle pourrait également intégrer une partie par croissance externe.

B. RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERAL DES ACTIONNAIRES

INVIBES ADVERTISING SA
Reigerstraat 8
B-9000 Gand
BCE 0836.533.938

RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES (« ASSEMBLÉE ANNUELLE ») QUI SE TIENDRA LE 30 MAI 2022 À 19 HEURES, AU SIÈGE SOCIAL D'INVIBES ADVERTISING SA, À 9000 GAND, REIGERSTRAAT 8

Mesdames et Messieurs,

Par le présent rapport, nous avons l'honneur de vous rendre compte de la gestion menée lors du sixième exercice, qui a commencé le 01-01-2021 et pris fin le 31-12-2021.

Activités de la société

La société était et reste active dans les domaines tels que stipulés dans l'art. 4 des statuts. Le but économique était et demeure à ce jour à l'objet statutaire, qui n'a pas changé depuis sa constitution.

Comptes annuels 2021

Nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, dont les opérations se soldent par un total de bilan de 21.496.078,20 EUR et un résultat de 505.785,53 EUR.

Nos commentaires sont basés sur le bilan après affectation du résultat et sont donc soumis à l'approbation de la proposition d'affectation du résultat par l'assemblée annuelle.

ACTIF AU 31 DÉCEMBRE 2021

L'actif immobilisé augmente de 6.456.517,84 EUR en raison de :

- Une augmentation des immobilisations incorporelles de 745.724,83 euros.
    - En 2021, les investissements ont été fait essentiellement dans les logiciels, pour 1.523.875,43 EUR.
- Une augmentation des immobilisations corporelles de 95.391,18 EUR.
    - 99.684,98 EUR ont été investi dans le mobilier et les installations de bureaux dans le bureau loué.
- Une augmentation des immobilisations financières de 5.615.401,83
    - En 2021, Invibes Denmark APS, Invibes Nordics AB, Invibes South Africa LTD, Invibes Norway AS, Invibes Turkey et Invibes Dubai FZ LLC ont été créée.

Les actifs courants augmentent de 1.190.534,89 EUR en raison de :

- Une augmentation des créances à moins d'un an de 386.423,04 EUR.

- Une augmentation des placements de trésorerie de 449.677,37 EUR
- Une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 3.577.895,59 EUR
- Une augmentation des charges à répartir et des produits à recevoir de 17.322,83 EUR.

PASSIF AU 31 DÉCEMBRE 2021

Les fonds propres augmentent de 5.505.863,53 EUR en raison d' :

- Une augmentation du capital de 5.000.078,00 EUR
- Une augmentation des réserves de 505.785,53 EUR

Le passif augmente de 2.218.377,66 EUR en raison d' :

- Une augmentation des dettes à plus d'un an de 1.256.824,86 EUR
- Une augmentation des dettes à un an au plus de 844.421,09 EUR
- Une augmentation des charges à payer et des produits différés de 117.131,71 EUR

COMPTE DE RÉSULTAT POUR 2021

Les produits d'exploitation augmentent de 696.918,72 EUR et les charges d'exploitation de 1.098.535,27 EUR. Il en résulte un bénéfice d'exploitation de 523.124,22 EUR.

Le résultat financier passe de -26.615,44 EUR à -16.262,57 EUR.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous proposons l'affectation du résultat suivant :

Bénéfice de l'exercice à affecter : 505.785,53 EUR

Bénéfice à affecter à la réserve légale : 25.289,28 EUR

Bénéfice à affecter aux autres réserves : 480.496,25 EUR

RÉMUNÉRATION DU COMMISSAIRE

Le commissaire, Grant Thornton Bedrijfsrevisoren CVBA, a reçu une rémunération de 32.800 EUR pour son mandat en 2021.

DIVIDENDE

Nihil

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Invibes Advertising NV a procédé début 2022 à une augmentation de capital par placement privé d'environ 16,8 millions d'euros pour financer son développement. L'augmentation de capital a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé auprès d'investisseurs européens qualifiés, par le biais d'un processus de bookbuilding accéléré. Au total, 932.000 nouvelles actions ont été émises au prix unitaire de 18 €, prime d'émission incluse, soit 3,40 € de valeur fractionnée et 14,60 € de prime d'émission pour un montant total brut de 16.776.000,00 €, représentant 21,3% des actions en circulation d'Invibes Advertising SA après l'augmentation de capital. Le prix de souscription des nouvelles actions a reflété une décote de 11,8% par rapport au cours de clôture de l'action de la société le 26 janvier 2022. À la suite de cette opération, le capital social d'Invibes Advertising a été porté de 11.664.959,33 € à 28.440.959,33 €, divisé en 4.367.406 actions d'une valeur fractionnée de 6,51 € chacune.

Il y a également eu une conversion de bons de souscription le 1er mars 2022, ce qui a entraîné une augmentation de capital de 188.598,08 € et une création supplémentaire de 81 142 actions.

Guerre en Ukraine
La guerre en Ukraine n'a jusqu'à présent pas eu d'impact notable sur les activités d'Invibes advertising NV.

RISQUES ET INCERTITUDES

Le Conseil d'administration a pris un certain nombre de mesures pour faciliter le processus de vente en continuant à travailler sur un certain nombre de développements technologiques, y compris le projet de données. En outre, le Conseil d'administration a également pris un certain nombre de mesures pour développer une organisation suffisamment orientée vers le service à partir de la succursale de Bucarest, au profit des filiales commerciales.

Pour 2022, la nature et l'étendue des activités de la société dépendront, entre autres, d'une nouvelle percée sur les différents marchés et aussi de l'évolution, notamment sur les nouveaux marchés. Le Conseil d'administration rappelle que les activités sont généralement très concurrentielles et que, compte tenu de la croissance, des risques de liquidité ou de marché existent toujours, en fonction de l'évolution économique générale du secteur. Par ailleurs, il n'y a pas de risques ou d'incertitudes particuliers auxquels la société est actuellement confrontée.

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Recherche : Compte tenu de la nature et de l'activité de l'entreprise, il n'y a pas eu d'activités liées à la recherche en 2021.

Développement : Les coûts salariaux internes de l'équipe R&D travaillant sur la plateforme Invibes sont capitalisés à l'actif avec les achats externes correspondants. Ceux-ci s'élèvent à K€ 1 496 en 2021 contre K€ 1 121 en 2020 en raison de l'expansion de l'équipe R&D en 2021 pour poursuivre le développement de la plateforme.

DÉCHARGE

Nous demandons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes annuels soumis et d'accepter l'affectation des résultats proposés, ainsi que de donner décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leurs fonctions au cours de l'exercice écoulé.

BRANCHES

La société n'a pas de succursales.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La société n'a pas utilisé d'instruments financiers au cours de l'exercice écoulé.

EXPLICATION DE LA RÉDUCTION ET DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL

La société a encore augmenté le capital social lors d'une assemblée générale extraordinaire le 20 avril 2021 devant Ann de Paepe, notaire associé, de 5.000.078,00 euros pour le porter à 11.664.959,33 euros par l'émission de 526.324 actions nominatives, sans valeur nominale, de même nature que les actions actuellement existantes, qui participeront au prorata au bénéfice de l'exercice en cours.

JUSTIFICATION DES RÈGLES COMPTABLES DANS L'HYPOTHÈSE DE LA CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Étant donné qu'il n'y a pas de problèmes de liquidités et que les prévisions tablent sur une croissance continue, on peut conclure qu'il n'est pas nécessaire d'adapter les règles comptables actuelles.

Établi et approuvé le 29.04.2022

Pour le conseil d'administration, par procuration

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: *100* *200* ....

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	*5,6*	*2,0*	*3,6*
Temps partiel	1002	.....	.....	.....
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	*5,6*	*2,0*	*3,6*
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	*9.670*	*3.600*	*6.070*
Temps partiel	1012	.....	.....	.....
Total	1013	*9.670*	*3.600*	*6.070*
Frais de personnel				
Temps plein	1021	*511.056,50*	*190.258,88*	*320.797,62*
Temps partiel	1022	.....	.....	.....
Total	1023	*511.056,50*	*190.258,88*	*320.797,62*
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	.....	.....	.....

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	*1,9*	*1,2*	*0,7*
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	*3.433*	*2.381*	*1.052*
Frais de personnel	1023	*193.179,40*	*133.981,98*	*59.197,42*
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	.....	.....	.....

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	8		8,0
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	8		8,0
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	2		2,0
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	1		1,0
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203	1		1,0
Femmes	121	6		6,0
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	4		4,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	1		1,0
de niveau universitaire	1213	1		1,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	8		8,0
Ouvriers	132			
Autres	133			

PERSONNEL INTÉRIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE LA SOCIÉTÉ

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour la société	152		

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	*4*		*4,0*
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210	*4*		*4,0*
Contrat à durée déterminée	211			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

SORTIES

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305			
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310			
Contrat à durée déterminée	311			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342			
Autre motif	343			
le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de la société comme indépendants	350			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour la société	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour la société	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour la société	5843		5853	

C. ETATS FINANCIERS CONSOLIDES CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

RSM

RSM France
Bureau de Laval
24 place d'Avesnières
BP 30423
53004 Laval Cedex
France
T +33 (0)2 43 02 90 00

www.rsmfrance.fr

INVIBES ADVERTISING NV
REIGERSTRAAT 8,
9000 GHENT
BELGIUM

COMPTES CONSOLIDES

Du 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021

SAS de commissariat aux comptes et d'expertise comptable inscrite à Paris. Capital de 100 000 €
26 rue Cambacérès–75008 Paris.
RCS Paris 800 709 891 – TVA FR 54 800 709 891

RSM France est membre du réseau RSM et exerce ses activités sous le nom RSM. RSM est le nom commercial utilisé par les membres du réseau RSM. Chaque membre du réseau RSM est un cabinet indépendant d'audit, expertise comptable et conseil qui exerce pour son propre compte. Le réseau RSM n'est pas une entité juridique à part entière.
Organisme de formation N° 11 75 52 896 75.

Planet RSE Plateforme de Notation et d'Evaluation Territoriale de la RSE

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes consolidés de l'entreprise INVIBES ADVERTISING NV pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables.

Les comptes consolidés ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

-	Total du bilan	27 489 590 €
-	Chiffre d'affaires	23 200 826 €
-	Capitaux propres du Groupe	10 919 209 €
-	Résultat net de l'ensemble consolidé	369 303 €
-	Résultat net part du Groupe	420 747 €

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes consolidés pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Fait à Laval

Jean-François MERLET
Expert-comptable Diplômé

Table des matières

Bilan consolidé **4**

Compte de résultat consolidé **5**

Résultat global **6**

Tableau de variation des capitaux propres **7**

Tableau des flux de trésorerie **8**

1. INFORMATIONS GENERALES **10**
1.1. Informations générales, déclaration de conformité aux IFRS et hypothèse de continuité d'exploitation 10
1.2. Normes ou interprétations nouvelles ou révisées 10
1.3. Retraitement des comptes consolidés 11
1.4. Conséquences de la pandémie de Covid-19 13
1.5. Opérations majeures 14

2. PRINCIPES COMPTABLES **14**
2.1. Référentiel comptable 14
2.2. Base de consolidation 14
2.3. Périmètre du Palier de consolidation 14
2.4. Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère 17
2.5. Goodwill 18
2.6. Autres immobilisations incorporelles 18
2.7. Immobilisations corporelles 19
2.8. Contrats de location 20
2.9. Actifs financiers 20
2.10. Créances clients 20
2.11. Autres actifs courants 20
2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie 21
2.13. Capitaux propres, réserves et dividendes 21
2.14. Dettes financières 21
2.15. Instruments dérivés 21
2.16. Dettes sur contrats de location 21
2.17. Provisions 22
2.18. Dettes fournisseurs 22
2.19. Autres dettes 22
2.20. Engagements de retraite 22
2.21. Revenus 23
2.22. Coût de financement et autres produits et charges financiers 23
2.23. Impôts 23
2.24. Résultat par action 24
2.25. Détermination des estimations et jugements comptables 24

3. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES **26**
3.1. Information sectorielle 26
3.2. Notes sur le bilan consolidé 27
3.3. Notes sur le compte de résultat consolidé 40

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES **42**
4.1. Honoraires des commissaires aux comptes 42
4.2. Engagements hors bilan 43

4.3. Parties liées 44
4.4. Facteurs de risque 45
4.5. Evènements postérieurs à la clôture 46

Bilan consolidé

	Note	31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS			
Goodwill	3.2.1	2.100	2.100
Autres immobilisations incorporelles	3.2.2	2.729	1.988
Constructions, installations et équipements	3.2.3	260	69
Droit d'utilisation	3.2.4	468	352
Actifs financiers non courants	3.2.5	760	1.284
Impôts différés actif	3.2.6	339	
TOTAL ACTIFS NON COURANTS		***6.654***	***5.793***
ACTIFS COURANTS			
Créances clients	3.2.7	8.613	2.862
Actifs d'impôt courants	3.2.8	985	413
Autres actifs courants	3.2.9	1.143	666
Trésorerie et équivalents trésorerie	3.2.10	10.093	6.867
TOTAL ACTIFS COURANTS		***20.835***	***10.808***
TOTAL ACTIF		**27.490**	**16.601**

	Note	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES			
Capital social, primes	3.2.11.1	11.665	6.665
Réserves et bénéfices/pertes (-) antérieures		-673	147
Actions propres (-)	3.2.11.3	-450	
Ecarts de conversion	3.2.11.2	-44	13
Résultat de l'exercice part du groupe		421	-736
TOTAL CAPITAUX PROPRES QUOTE PART DU GROUPE		***10.919***	***6.089***
Intérêts minoritaires		6	-213
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***3.12***	***10.925***	***5.875***
PASSIFS NON COURANTS			
Dettes financières à long terme	3.2.12	1.948	2.712
Dettes de location à long terme	3.2.13	295	282
Autres passifs à long terme	3.2.12	150	
Passifs d'impôts différés	3.2.6	14	
Provisions pour risques et charges à long terme			72
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		***2.407***	***3.066***
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs	3.2.14	5.171	2.352
Emprunts à court terme	3.2.12	4.256	2.535
Dettes de location à court terme	3.2.13	224	116
Dettes d'impôts courantes	3.2.15	1.907	1.147
Autres passifs courants	3.2.16	2.600	1.509
TOTAL PASSIFS COURANTS		***14.157***	***7.660***
TOTAL PASSIF		**27.490**	**16.601**

Compte de résultat consolidé

	Note	31/12/2021 *12 months*	31/12/2020 *12 months*
Chiffre d'affaires	3.3.1	23.201	11.530
Autres revenus opérationnels	3.3.2	143	90
Capitalisation des actifs incorporels générés en interne	3.3.3	1.463	1.121
Frais d'exploitation	3.3.4	-14.169	-6.974
Charges de personnel	3.3.5	-9.090	-5.291
Dotations aux amortissements et provisions	3.3.6	-958	-814
Autres charges opérationnelles	3.3.7	-170	-229
PRODUIT/CHARGE OPERATIONNEL (-), avant éléments non courants		***420***	***-567***
Autres revenus non courants		63	
Autres dépenses non courantes		-74	-55
PRODUIT/CHARGE OPERATIONNEL (-)		***409***	***-622***
Coût de financement	3.3.8	-230	-161
Autres produits et charges financiers	3.3.8	-123	-101
PRODUIT/CHARGE (-) avant impôts, avant éléments financiers non courants		***56***	***-884***
PRODUIT/CHARGE (-) avant impôts			
Charge d'impôt (-) / produit	3.3.9	314	9
RESULTAT NET		***369***	***-876***
Produit/charge (-) de l'année revenant à :			
Au groupe		421	-736
Aux minoritaires		-52	-140
Résultat par action en euros			
de base		*0,122*	
dilué		*0,106*	

Résultat global

	Note	31/12/2021	31/12/2020
RESULTAT NET	***4.***	***369***	***-876***
Eléments qui ne sont pas reclassables en résultat			
Ecarts de conversion	3.2.11.2	-71	13
Impôt différés sur éléments non reclassables en résultat		14	
Sous-total des pertes et profits comptabilisés directement en capitaux propres net d'impôt		***-57***	***13***
RÉSULTAT GLOBAL		**312**	**-863**
dont part revenant au groupe		365	-723
dont part revenant aux minoritaires		-53	-140

Tableau de variation des capitaux propres

	Note	Capital	Réserves consolidées	Actions propres	Ecarts de conversion	Impôts différés sur écarts de conversion	Résultat de la période	Total Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
CAPITAUX PROPRES au 01/01/2020		***6.165***	***72***				***127***	***6.364***	***-73***	***6.291***
Résultat au 31/12/2020							-736	-736	-140	-876
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres			-1		13			12		12
Total des charges et produits comptabilisés			*-1*		*13*		*-736*	*-724*	*-140*	*-864*
Affectation du résultat en réserves			127				-127			
Augmentation de capital		500						500		500
Frais d'émission d'actions			-51					-51		-51
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2020		**6.665**	**146**		**13**		**-736**	**6.088**	**-213**	**5.875**
Résultat au 31/12/2021							421	421	-52	369
Pertes/profits nets comptabilisés en capitaux propres	3.2.11				-71	14		-57	-1	-58
Total des charges et produits comptabilisés					*-71*	*14*	*421*	*364*	*-53*	*311*
Affectation du résultat en réserves			-736				736			
Augmentation de capital	3.2.11.1	5.000	-272					4.729		4.729
Actions propres	3.2.11.3			-450				-450		-450
Option de vente	3.2.11.4		543					543		543
Variations de périmètre et divers	3.2.11.5		-355					-355	272	-83
CAPITAUX PROPRES au 31/12/2021		**11.665**	**-674**	**-450**	**-58**	**14**	**421**	**10.919**	**6**	**10.925**

La plus grande variation des capitaux propres en 2021 a été l'augmentation de capital de 5 000 K€ le 20 avril 2021. Des coûts de 272 K€ liés à cette augmentation de capital ont été soustraits des capitaux propres.

Une option d'achat a été accordée à Invibes Advertising NV au cours de cette augmentation de capital qui a entraîné une diminution des capitaux propres de 450 K€ en 2021 (voir note 3.2.11.3).

D'autre part, une option de vente sur les actions Invibes Advertising NV a expiré en 2021, ce qui a entraîné une augmentation des réserves de 543 K€.

Le nombre d'actions détenues sur ML2GROW et Invibes Advertising AG a augmenté. Ces mouvements représentent une augmentation des participations minoritaires de 272 K€ et une diminution des capitaux propres part groupe de 355 K€.

Tableau des flux de trésorerie

	Note	31/12/2021	31/12/2020
BENEFICE/PERTE (-) DE L'EXERCICE		**369**	**-876**
Plus et moins values de cession des actif non courants			1
+Charge/produit d'impôt	3.3.9	-314	-9
+Coût de financement	3.3.8	230	161
+Dépréciation et amortissements	3.3.6	1.048	836
+Reprises de provisions		-72	-50
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant variation du besoin en fonds de roulement		***1.261***	***63***
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation		-1.131	554
Impôts sur les résultats payés	3.3.9	5	7
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		***136***	***624***
Activités d'investissements			
Acquisitions d'immobilisations	3.2.2/3.2.3/3.2.4	-2.176	-1.976
Cessions d'immobilisations	3.2.2/3.2.3/3.2.4	7	
Incidence des variations de périmètre		-52	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements		***-2.220***	***-1.976***
Activité de financement			
Augmentation de capital reçue	3.2.11.1	4.729	1.398
Acquisition d'actions propres		-105	
Augmentation de l'endettement	3.2.12	876	2.889
Remboursement des emprunts	3.2.12	-836	-650
Remboursement des engagements de location financière	3.2.13	-185	-99
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		***4.479***	***3.539***
Variation de trésorerie		**2.394**	**2.187**
Trésorerie d'ouverture		5.132	2.939
Trésorerie de clôture		7.519	5.132
Incidence des variations des cours devises		-8	7
Variation de trésorerie		**2.395**	**2.187**
Détail de la trésorerie de clôture			
Trésorerie et équivalents de trésorerie actifs	3.2.10	10.093	6.867
Concours bancaires courants	3.2.12	2.575	1.735

NOTES SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles

La charge (-)/produit d'impôt s'élève à 28 K€ pour l'exercice 2020 contre -314 K€ pour l'exercice 2021. Cette différence s'explique en grande partie par la comptabilisation des actifs d'impôt différé en 2021 par rapport à 2020.

L'amortissement des autres actifs incorporels s'élève à 600 K€ pour l'exercice 2020 contre 790 K€ pour l'exercice 2021. L'amortissement des immobilisations corporelles s'élève à 23 K€ pour l'exercice 2020 contre 67 K€ pour l'exercice 2021. La dépréciation des actifs du droit d'usage s'élève à 112 K€ pour l'exercice 2020

contre 189 K€ pour l'exercice 2021. Il y a eu une reprise de provision en 2021 de -72 K€ et une reprise de provisions pour créances douteuses en 2021 de -17 K€ par rapport à une augmentation de cette provision de 79 K€ en 2020.

Les charges d'intérêts s'élèvent à 161 K€ en 2020 contre 230 K€ en 2021.

Augmentation/diminution (-) du besoin en fonds de roulement

Les flux de trésorerie sont également impactés par l'augmentation/diminution (-) du fonds de roulement.

En 2020, la variation du fonds de roulement de +554 K€ se compose des éléments suivants une variation nette des créances et dettes d'exploitation de +554 K€.

En 2021, la variation du fonds de roulement de -1 131 K€ se compose des éléments suivants une variation nette des créances et dettes d'exploitation de -1 131 K€.

Flux de Trésorerie et équivalents trésorerie totale provenant des activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2020, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 55 K€ et sont principalement liés à des investissements dans des immeubles loués. Les investissements des logiciels et autres actifs incorporels s'élèvent respectivement à 1 213 K€ et 53 K€. Les principaux investissements de l'année correspondent à de nouveaux développements et de nouvelles fonctionnalités de la plate-forme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été capitalisés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les investissements en actifs de droit d'usage s'élèvent à 128 K€.

Au cours de l'exercice 2021, les investissements en immobilisations corporelles s'élèvent à 259 K€ et sont principalement liés à des investissements dans des immeubles loués. Les investissements en logiciels s'élèvent à 1 539 K€. Les principaux investissements de l'année correspondent à de nouveaux développements et de nouvelles fonctionnalités de la plate-forme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été capitalisés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les investissements en actifs de droit d'usage s'élèvent à 308 K€.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2020, les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont les suivants :

- une augmentation de capital d'un montant net de 1 398 K€,
- la souscription de nouveaux emprunts pour 2 889 K€,
- le remboursement d'emprunts pour un montant de 650 K€,
- le remboursement des engagements de location par application d'IFRS 16 pour un montant de 99 K€.

En 2021, les flux de trésorerie provenant des activités de financement sont les suivants :

- une augmentation de capital d'un montant net de 4 729 K€,
- l'acquisition d'actions propres pour 105 K€,
- la souscription de nouveaux emprunts pour 876 K€,
- le remboursement d'emprunts pour un montant de 836 K€,
- le remboursement des engagements de location par application d'IFRS 16 pour un montant de 185 K€.

Flux de trésorerie provenant des activités de financement

En 2020, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 2 187 K€ à 5 132 K€ à la fin de l'exercice. En 2021, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 2 395 K€ à 7 519 K€ à la clôture de l'exercice.

1. INFORMATIONS GENERALES

1.1. Informations générales, déclaration de conformité aux IFRS et hypothèse de continuité d'exploitation

INVIBES ADVERTISING NV est une société de technologie spécialisée dans la publicité numérique. Les solutions de l'entreprise sont prises en charge par un format intégré au contenu médiatique. Invibes s'inspire de la publicité sur les réseaux sociaux et développe sa propre technologie pour aider les marques à mieux communiquer avec les consommateurs.

La société INVIBES ADVERTISING NV, société mère du groupe (la Société), est une société par action de droit belge, dont le siège social est situé au Reigerstraat 8, 9000 Ghent, Belgique. Son numéro d'entreprise est BE 0836.533.938.

Les actions de INVIBES ADVERTISING NV sont cotées sur le marché Euronext Growth Paris sous le code ISN BE097299316. Les actions ne sont cotées sur aucun autre marché.

Les comptes consolidés (y compris les comparatifs) ont été publiés par le Conseil d'administration en date du 22 mars 2022.

Les comptes consolidés ont été établis conformément aux Normes comptables internationales (IFRS), aux normes d'information financière et aux interprétations publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'approuvées par l'Union européenne, et les interprétations publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB. Ils ont été préparés selon le principe de continuité d'exploitation.

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été contestée, en tenant compte :

- La situation au 31 décembre 2021 de l'actif net réalisable et du passif à court terme exigible
- Prévisions de trésorerie de la Société et de ses filiales pour les 12 mois suivant la clôture.

Le Conseil d'administration, après avoir examiné ces différents éléments, a estimé que la société sera en mesure de satisfaire à ses besoins de trésorerie au moins jusqu'au 31 décembre 2022 et que, par conséquent, les comptes consolidés devraient être établis selon le principe de la continuité d'exploitation.

Les comptes consolidés sont exprimés en milliers d'euro (KEUR), sauf mention contraire.

1.2. Normes ou interprétations nouvelles ou révisées

Au cours de l'exercice en cours, la société a appliqué toutes les normes et interprétations nouvelles et révisées publiées qui sont pertinentes pour ses activités et en vigueur pour l'exercice comptable qui a commencé le 1er janvier 2020, publié par l'International Accounting Standards Board (IASB) et l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) de l'IASB.

Pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2021, le Groupe a appliqué les normes et interprétations dont l'application est obligatoire à compter du 1er janvier 2021.

- Amendement IAS 39, IFRS 7, IFRS 9, IFRS 4 et IFRS 16 : réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2 ;
- Amendement IFRS 16 : allègement de loyer lié au COVID 19 postérieur au 30 juin 2021 (émis en mars 2021) ;
- Amendement IFRS 4 Contrats d'assurance : report de IFRS 9.

L'application des autres nouvelles normes, interprétations et modifications n'a pas entraîné de changements importants aux principes du groupe en matière d'information financière.

À la date d'autorisation de ces comptes consolidés, plusieurs nouvelles normes et amendements aux normes existantes, ainsi que des interprétations, ont été publiés par l'IASB et approuvées par l'UE. Aucune de ces Normes ou amendements aux Normes existantes n'a été adoptée au début par le Groupe :

- Amendements d'IAS 1 : Classification des passifs en courant et non courant,
- Améliorations annuelles des IFRS – Cycle 2018-2020,
- Amendement d'IFRS 3 Regroupements d'entreprises ; IAS 16 Immobilisations corporelles; IAS 37 Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels; et Améliorations annuelles 2018-2020.
- Amendement à la norme IAS 1 Présentation des états financiers et de la pratique IFRS 2 : présentation des principes comptables.
- Amendement d'IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimation comptables et erreurs : définition des estimations comptables.
- IFRS 17 Contrats d'assurance, y compris les amendements à IFRS 17.

Le groupe n'a pas procédé à une application anticipée des nouvelles normes et amendements à des normes et interprétations existantes qui n'ont pas encore été approuvées par l'Union européenne :

- Amendements IAS 1 Présentation des États Financiers : classification des passifs en courant ou non courant – report de la Date d'Effet.
- Amendements IAS 12 Impôts sur les bénéfices : Impôts différés relatifs aux actifs et passifs découlant d'une transaction unique.
- Amendements d'IFRS 17 Contrats d'assurance : Application initiale des normes IFRS 17 et IFRS 9 – Informations comparatives.

La Direction prévoit que toutes les publications pertinentes seront adoptées pour la première période commençant à la date d'entrée en vigueur de la publication ou après. Les nouvelles normes, amendements et interprétations non adoptés au cours de l'exercice en cours n'ont pas été publiés, car ils ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés du Groupe.

1.3. Retraitement des comptes consolidés

1.3.1. Changements ayant un impact sur les résultats et le bilan

Le Conseil d'Administration de la société a décidé de modifier la méthode comptable relative au retraitement des coûts liés à l'ouverture de nouvelles activités et de nouveaux pays. Selon la méthode précédente, qui suivait les PCGR belges, les dépenses liées au démarrage de nouvelles activités et à l'ouverture de nouveaux pays ont été compensées par les résultats générés par ces activités et ces pays. Dans un contexte où l'accélération de la croissance devrait entraîner une augmentation de ces dépenses et représenter un montant excessivement important, le Conseil d'administration a choisi de modifier ce principe comptable. Avec effet immédiat, ces dépenses seront passées en charges immédiatement. Selon la méthode d'évaluation précédente, les coûts d'ouverture étaient comptabilisés au bilan et déduits des recettes initiales du pays concerné. La différence entre le communiqué de presse sur ce retraitement et ce tableau est due au changement de présentation (voir note 1.3.2 changement de présentation des Charges capitalisées sur actifs incorporels générés en interne).

	31/12/2020 restated	31/12/2020 initial
Chiffre d'affaires	11 530	11 530
Achats et charges externes	6 688	6 101
Frais de personnel	4 422	3 861
EBITDA	386	1 536
%	3%	13%
Résultat net	-736	254

	31/12/2020 restated	31/12/2020 initial
Autres actifs courants	666	2 382
TOTAL ACTIFS COURANTS	***10 808***	***12 524***
TOTAL ACTIF	**16 601**	**18 317**

Réserves et bénéfices/pertes(-) antérieures	146	642
Résultat de l'exercice part du groupe	-736	243
TOTAL CAPITAUX PROPRES QUOTE PART DU GROUPE	***6 089***	***7 550***
Intérêts minoritaires	-213	42
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***5 875***	***7 591***
Dettes financières à long terme	2 994	1 911
TOTAL PASSIFS NON COURANTS	***3 066***	***1 983***
Emprunts à court terme	2 652	3 734
TOTAL PASSIFS COURANTS	***7 660***	***8 742***
TOTAL PASSIF	**16 601**	**18 317**

1.3.2. Changements de présentation

Logiciels développés en interne

Le Conseil d'Administration de la société a décidé, de modifier la comptabilisation des coûts capitalisés sur les actifs incorporels générés en interne. Selon la méthode précédente, les charges de personnel et les autres coûts ont été compensés avec les coûts liés à la recherche et développement activée dans les actifs. À compter de l'exercice 2021, ces dépenses sont présentées sur une ligne distincte.

L'incidence des changements de méthodologie comptable sur les comptes consolidés de 2021, sont présentés sur une base rétrospective, afin de permettre la comparaison entre 2021 et 2020. Les tableaux ci-dessus présentent les éléments financiers tels qu'ils auraient présentés pour les exercices 2020 dans le cadre de cette nouvelle approche comptable et afin de préparer la comparaison des états financiers.

	31/12/2021	31/12/2020 restated	31/12/2020 initial
Achats et Charges externes	-14 169	-6 974	-6 723
Charges de personnel	-9 090	-5 291	-4 422
Dépenses activées	1 463	1 121	-
Total	***-21 796***	***-11 145***	***-11 145***

Fonds de garantie d'affacturage

Le Conseil d'Administration de la société a décidé de modifier la comptabilisation du fonds de garantie d'affacturage. Selon la méthode précédente, le fonds de garantie d'affacturage était présenté en actifs

financiers non courants, en autres actifs courants et en découverts bancaires en fonction de leur position finale à la fin de l'exercice. Il est désormais présenté en créances. Le fonds de garantie d'affacturage est constitué des créances clients qui sont transférées à l'affacturage mais qui n'ont pas été financées par l'affacturage.

L'incidence de ce changement de méthode comptable est présentée dans les comptes consolidés de 2021. Le tableau ci-dessous présente les éléments financiers tels qu'ils seraient apparus au cours de l'exercice 2021 selon l'approche comptable précédente.

	31/12/2021 restated	**31/12/2021 initial**
Actifs financiers non courants	760	1.763
TOTAL ACTIFS NON COURANTS	***6.654***	***7.657***
Créances clients	8.613	6.943
Autres actifs courants	1.143	1.684
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10.093	10.596
TOTAL ACTIFS COURANTS	***20.835***	***20.208***

	31/12/2021 restated	**31/12/2021 initial**
Emprunts à court terme	4.256	4.633
TOTAL PASSIF	***27.490***	***27.113***

Droit d'utilisation et dettes de location

Le Conseil d'administration de la société a décidé de modifier la présentation à l'actif du bilan du droit d'usage et au passif des dettes de location. Précédemment, les droits d'utilisation et les dettes de contrats de location-financement étaient présentés respectivement en immobilisations corporelles et au passif en dette financières à long terme et court terme. Ils sont désormais présentés de manière isolée au bilan.

Les notes annexes tiennent également compte de ce changement de présentation bilantaire.

Tableau de variation des capitaux propres

Le Conseil d'administration de la société a décidé de modifier la présentation des écarts de conversion du tableau de variation des capitaux propres. Selon la méthode précédente, les écarts de conversion étaient présentés dans la colonne du bénéfice net annuel. Il est désormais présenté dans la colonne Ecarts de conversion.

1.4. Conséquences de la pandémie de Covid-19

En 2020, le chiffre d'affaires du groupe Invibes a été impacté par la pandémie de COVID-19. En 2021, les répercussions sur le chiffre d'affaires ont été limitées. Contrairement à 2020, en 2021, la crise sanitaire n'a pas eu d'impact significatif sur le niveau d'activité. Le Groupe INVIBES a reçu des prêts garantis par l'état en 2020 pour un montant de 2 032 K€, ceux-ci n'ont pas encore été remboursés en 2021, ainsi que des aides sociales (chômage temporaire) reçues du gouvernement en 2020 et 2021 qui sont déduites des coûts de personnel.

Le Groupe INVIBES a bénéficié des mesures d'accompagnement suivantes :

En KEUR	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Emprunts Covid	-	2.032
Aides sociales	75	68

1.5. Opérations majeures

La société INVIBES ADVERTISING NV a réalisé sur l'exercice 2021 :

- Augmentation de capital au sein de la société INVIBES ADVERTISING NV pour un montant de 5 M€,
- Augmentation de capital au sein de la filiale INVIBES ADVERTISING AG pour un montant de 1,2 M€,
- Rachat de participation minoritaire au sein des filiales ML2GROW et INVIBES ADVERTISING AG,
- Création de la société INVIBES NORDICS AB avec l'ouverture d'un bureau à Stockholm (Suède). Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 28 avril 2021,
- Création de la société INVIBES NORWAY AS avec l'ouverture d'un bureau à Oslo (Norvège). Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 17 août 2021,
- Création de la société INVIBES DENMARK APS avec l'ouverture d'un bureau à Copenhague (Danemark). Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 1er octobre 2021,
- Création de la société INVIBES TURKEY. Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 10 décembre 2021,
- Création de la société INVIBES ADVERTISING FZ-LLC avec l'ouverture d'un bureau à Dubaï (UAE). Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 1er octobre 2021,
- Création de la société INVIBES ADVERTISING SOUTH AFRICA LTD avec l'ouverture d'un bureau à Johannesburg (Afrique du Sud). Cette société est consolidée à compter de sa date de création le 8 juillet 2021.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés du groupe ont été préparés selon la comptabilité d'engagement et en vertu de la convention sur les coûts historiques. Toute exception à cette convention de coûts historiques sera divulguée dans les bases de mesure ci-dessous.

Les comptes consolidés de la société au 31 décembre 2021 comprennent les états financiers d'Invibes Advertising NV, la société mère, et de ses filiales. Le tout constitue le « groupe Invibes ». Les comptes consolidés sont établis avant l'affectation du résultat de la société mère telle que proposée à l'Assemblée générale des actionnaires.

2.2. Base de consolidation

Les états financiers du Groupe consolident ceux de la société mère et de l'ensemble de ses filiales au 31 décembre 2021. Toutes les filiales clôturent au 31 décembre.

Toutes les opérations et soldes entre sociétés du Groupe sont éliminés à la consolidation, y compris les gains et pertes latents sur les opérations entre sociétés du Groupe. Lorsque les pertes latentes sur les ventes d'actifs intragroupe sont contrepassées lors de la consolidation, l'actif sous-jacent est également soumis à un test de dépréciation du point de vue du Groupe. Les montants déclarés dans les états financiers des filiales ont été ajustés si nécessaire pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

Le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont comptabilisés à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition ou jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Le Groupe attribue le résultat global ou la perte totale des filiales entre les propriétaires de la société mère et les participations sans contrôle en fonction de leurs participations respectives.

2.3. Périmètre du Palier de consolidation

Conformément à la norme IFRS 10, les filiales sont toutes les entités contrôlées. Le contrôle, quel que soit le niveau d'intérêt détenu dans une entité, est la résultante des trois composantes suivantes : la détention du

pouvoir de diriger les activités clés (activités opérationnelles et financières), l'exposition ou le droit aux rendements variables associés à la participation, et la capacité d'exercer ce pouvoir de manière à influer sur ces rendements. Seuls les droits substantiels, tels que conférés par les pactes d'actionnaires, qui peuvent être exercés lorsque les décisions sur les activités clés doivent être prises et qui ne sont pas purement protecteurs, sont pris en compte pour la détermination du pouvoir. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les coentreprises sont des partenariats dans lesquelles le Groupe Invibes et les autres parties engagées exercent un contrôle conjoint, contractuellement convenu, sur l'entité et ont des droits sur l'actif net de celle-ci.

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable : le groupe Invibes a le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle sans toutefois exercer un contrôle conjoint ou un contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation supérieure ou égale à 20 %.

Les méthodes de consolidation utilisées sont :

- L'intégration globale pour les sociétés filiales dans lesquelles le groupe Invibes exerce le contrôle. Au sein des capitaux propres consolidés, la quote-part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales intégrées est présentée sous une ligne spécifique, tout comme au compte de résultat et dans l'état du résultat global.
- La mise en équivalence pour les coentreprises et les entreprises associées. Cette méthode consiste à ne retenir dans les comptes consolidés que la quote-part de capitaux propres correspondant au pourcentage détenu par le Groupe Invibes. Si la quote-part du Groupe Invibes dans les pertes d'une entité mise en équivalence est supérieure à sa participation dans celle-ci, alors la quote-part du Groupe Invibes est ramenée à zéro. Les pertes supplémentaires font l'objet d'une provision si le Groupe Invibes a une obligation légale ou implicite à ce titre.

La liste des sociétés consolidées par intégration globale et mises en équivalence est présentée ci-dessous.

Périmètre du palier de consolidation				
Nom	**Siège**	**N° Siren**	**% d'intérêt**	**Méthode**
Société mère :				
INVIBES ADVERTISING NV	REIGERSTRAAT 8, 9000 GHENT,	836533938	Société mère	
Sociétés filiales				
INVIBES SERVICES SRL	Bucuresti GRIGORE COBALCESCU	30562825	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING	24 rue des Petites Ecuries 75010 PARIS	53745001400018	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING INC	1177 Avenue of the Americas, 7th Floor New York. NY 10036		100,00%	IG
INVIBES SPAIN SOCIEDAD LIMITADA	FPC USAL Edificio M3 Despacho 101 C,P, 37185 (Villamayor) - Salamanca	B37563434	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING AG	Schillerstrasse 7 80336 MUNCHEN	DE320810302	97,21%	IG
INVIBES SWITZERLAND AG	Langstrasse 11, 8004 Zürich	CHE-302.303.944	96,71%	IG
INVIBES FINANCE SA	Place de Paris 2314 Luxembourg	B42153	100,00%	IG
ML2GROW	TECHNOLOGIEPARK 3 BUS 26 9052 ZWIJNAARDE	676644086	62,33%	IG
INVIBES ITALY SRL	MILANO VIA GIOSUE CARDUCCI 31 CAP 20123	MI - 2566422	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING UK LTD	5 UNDERWOOD STREET LONDON UNITED KINGDOM N1 7LY	12130396	100,00%	IG
INVIBES BENELUX SRL	Prins Boudewijnlaan 5 Boite 10 2550 KONTICH	BE0747.591.173	100,00%	IG
INVIBES NETHERLANDS BV	KNSM-laan 171 1019LC Amsterdam	81142366	100,00%	IG
INVIBES SAAS OU	Sopruse pst 145, Kristiine district Harju county, 13417 Tallinn	16058148	100,00%	IG
INVIBES NORDICS AB	C/o Leinonen Sweden AB Sankt Eriksgatan 63 112 34 STOCKHOLM - Suède	559314-9254	100,00%	IG
INVIBES NORWAY AS	C/o Leinonen Arbins gate 4 0253 OSLO - Norvège	928094251	100,00%	IG
INVIBES DENMARK APS	Poul Bundgaards Vej 1, 1. 2500 Valby - Danemark	42726745	100,00%	IG
INVIBES TURKEY	MECIDIYEÖY MAH. BÜYÜKDERE CAD. IBRAHIM POLAT HOLDING BLOK NO: 87Iç KAPI NO:5 SISLI - ISTANBUL		100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING FZ-LLC	Dubai Media City Co-Working, Dubai, Dubai - UAE	99/54	100,00%	IG
INVIBES ADVERTISING SOUTH AFRICA (PTY) LTD	WORKSHOP17 Firestation, Office 10-03 10th floor, 24 cradock Avenue, Gauteng, 2196	2021/775561/07	100,00%	IG

IG : Intégration globale, MEE : Mise en équivalence

Toutes les sociétés du périmètre clôturent leur exercice comptable annuel le 31 décembre.

Le Groupe ne détient pas d'entité non consolidée.

2.3.1. Entrée dans le périmètre de consolidation

- Création de la filiale INVIBES NORDICS AB (Suède),
- Création de la filiale INVIBES NORWAY AS,
- Création de la filiale INVIBES DENMARK APS,
- Création de la filiale INVIBES TURKEY,
- Création de la filiale INVIBES ADVERTISING FZ-LLC (Dubaï – Emirats Arabes Unis),
- Création de la filiale INVIBES ADVERTISING SOUTH AFRICA (PTY) LTD.

2.3.2. Sortie du périmètre de consolidation

Néant

2.4. Conversion des comptes et opérations libellées en monnaie étrangère

2.4.1. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes des filiales étrangères du groupe sont tenus dans leur monnaie de fonctionnement.

Les actifs et les passifs des filiales situées en dehors de la zone euro sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis en euros au cours approchant les cours de change aux dates de transactions, ou bien au cours moyen de la période lorsque les cours ne connaissent pas de fluctuations importantes. Les capitaux propres sont conservés au taux historique. Les écarts de change résultant des conversions sont portés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres jusqu'à la date de cession de ces filiales.

2.4.2. Conversion des transactions libellées en devises étrangères

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux de change en vigueur à la date de la transaction.

A la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au cours de change de clôture. Les écarts de conversion en résultant sont comptabilisés en gain ou perte de change dans le compte de résultat pour les transactions liées à l'activité.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est la monnaie locale.

2.4.3. Cours de conversion utilisés pour l'établissement des comptes consolidés

Cours Euro contre devise	**RON**	**USD**	**CHF**	**GBP**	**ZAR**	**NOK**	**DKK**	**SEK**	**TRY**	**AED**
Taux de clôture										
Cours au 31 décembre 2019	4,783	1,123	1,085	0,851						
Cours au 31 décembre 2020	4,868	1,227	1,080	0,899	18,022	10,470	7,441	10,034	9,113	4,487
Cours au 31 décembre 2021	4,949	1,1326	1,033	0,840	18,063	9,989	7,436	10,250	15,234	4,176
Taux moyen										
Cours moyen du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019	4,7500	1,1190	1,1110	0,8754						
Cours moyen du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020	4,8430	1,1470	1,0710	0,8890						
Cours moyen du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021	4,9251	1,1816	1,0799	0,8584	17,5922	10,1639	7,4368	10,1562	10,8104	4,3333

2.5. Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont évalués et comptabilisés conformément aux dispositions de la norme IFRS 3 révisée :

La contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis, capitaux propres émis et passifs encourus à la date de l'acquisition. Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le groupe utilise la méthode du goodwill complet qui est la différence entre d'une part, la somme du coût d'acquisition du regroupement d'entreprises et la juste valeur des intérêts minoritaires, et, d'autre part, le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le goodwill est déterminé à la date de prise de contrôle de l'entité acquise et ne fait l'objet d'aucun ajustement ultérieur au-delà de la période d'évaluation ; l'acquisition ultérieure d'intérêts non contrôlés ne donne pas lieu à la constatation d'un goodwill complémentaire.

La comptabilisation d'un regroupement d'entreprises doit être achevée dans un délai de 12 mois après la date d'acquisition. Ce délai s'applique à l'évaluation des actifs et passifs identifiables, de la contrepartie transférée et des intérêts non contrôlés.

Dans le cas où la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables comptabilisés est supérieure au coût d'une acquisition, la différence est immédiatement reconnue en résultat.

Les goodwill font l'objet de tests de valeur annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements indiquent que la valeur comptable du goodwill peut avoir été dépréciée. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable et sa valeur recouvrable est comptabilisée en charge opérationnelle sur la ligne « dépréciation d'actifs » et est irréversible.

Le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie concernée aux fins du test de dépréciation.

2.6. Autres immobilisations incorporelles

2.6.1. Logiciels développés en interne

Les dépenses relatives à la phase de recherche des projets de développement de nouveaux logiciels personnalisés pour les systèmes informatiques et de télécommunications sont comptabilisées comme une dépense. Les coûts directement attribuables à la phase de développement d'un projet sont reconnus comme des actifs incorporels, à partir du moment où ils répondent à toutes les exigences de comptabilisation suivantes :

- les coûts de développement peuvent être mesurés de manière fiable,
- le projet est techniquement et commercialement réalisable,
- le Groupe a l'intention et dispose de ressources suffisantes pour mener à bien le projet,
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre le logiciel, et
- le logiciel générera probablement des avantages économiques futurs.

Les coûts de développement qui ne répondent pas à ces critères de capitalisation sont comptabilisés en charges tels qu'ils ont été engagés. Les coûts directement attribuables comprennent les coûts des employés engagés pour le développement de logiciels, ainsi qu'une partie des frais généraux et des coûts d'emprunt.

2.6.2. Logiciels et autres actifs incorporels acquis

Ces actifs incorporels acquis par le Groupe Invibes sont comptabilisés au coût d'acquisition.

2.6.3. Mesure subséquente

Tous les actifs incorporels à durée de vie limitée, y compris les logiciels développés en interne, sont comptabilisés à l'aide du modèle de coûts selon lequel les coûts capitalisés sont amortis sur une base linéaire sur leur durée de vie d'utilisation estimative. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilisation sont examinées à chaque date de clôture. Les durées de vie d'utilisation suivantes sont appliquées :

- Logiciels : 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 5 ans

À chaque clôture, le groupe vérifie s'il existe des indices de dépréciation d'actifs. S'il existe un tel indice, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer l'ampleur de la perte de valeur. Le montant recouvrable d'un actif est le plus élevé de son prix de vente net et de sa valeur d'utilisation. La valeur d'utilisation est la valeur actualisée nette de tout flux de trésorerie résultant de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Pour un actif auquel aucun flux de trésorerie ne peut être directement attribué, le montant recouvrable est calculé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à la valeur comptable, cette dernière est réduite à la valeur recouvrable. La dépréciation est comptabilisée directement en résultat. Si une dépréciation précédemment enregistrée n'est plus justifiée, la dépréciation est reprise.

Lorsqu'une immobilisation incorporelle est cédée, le gain ou la perte de cession est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'immobilisation et est comptabilisé au compte de résultat en autres charges opérationnelles.

2.7. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition ou au coût de fabrication, y compris les coûts directement imputables à la mise en place des actifs et les conditions nécessaires pour qu'ils puissent fonctionner de la manière prévue par la direction du groupe Invibes.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont enregistrées séparément lorsque leur durée d'utilisation est estimée et, par conséquent, leur durée d'amortissement est significativement différente. L'amortissement est comptabilisé sur une base linéaire pour réduire le coût moins la valeur résiduelle estimée. Les durées d'utilisation suivantes sont appliquées :

Nature	Durée d'amortissement
Equipements	5 ans
Autres immobilisations corporelles	2 à 5 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et modifiées en cas de changement significatif ; ces changements sont appliqués de façon prospective.

À chaque clôture, le groupe vérifie s'il existe des indices de dépréciation d'actifs. S'il existe un tel indice, le montant recouvrable de l'actif est estimé afin de déterminer le montant de la perte de valeur. Le montant recouvrable d'un actif est le plus élevé entre son prix de vente net et sa valeur d'utilisation. La valeur d'utilisation est la valeur actualisée nette de tout flux de trésorerie résultant de l'utilisation d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie. Pour un actif auquel aucun flux de trésorerie ne peut être directement attribué, le montant recouvrable est calculé pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartient l'actif. Si la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à la valeur comptable, cette dernière est réduite à la valeur recouvrable. La dépréciation est comptabilisée directement en résultat. Si une dépréciation précédemment enregistrée n'est plus justifiée, la dépréciation est reprise.

Les gains ou pertes résultant de la cession de biens, d'installations et d'équipements sont déterminés comme étant la différence entre le produit de la cession et la valeur comptable des actifs et sont comptabilisés en résultat en autres charges opérationnelles.

2.8. Contrats de location

À la date d'entrée en vigueur du bail, le groupe Invibes comptabilise dans ses comptes consolidés un actif faisant l'objet d'un droit d'utilisation et un passif découlant d'un bail. L'actif du droit d'utilisation est mesuré au coût, qui se compose de l'évaluation initiale du passif de location, des coûts directs initiaux engagés par le Groupe, d'une estimation des coûts de démantèlement et de retrait de l'actif à la fin du contrat de location, et tout paiement de location effectué avant la date d'entrée en vigueur du bail (déduction faite des incitatifs reçus).

Le Groupe Invibes amortit l'actif du droit d'utilisation sur une base linéaire à partir de la date de début du bail jusqu'à la date la plus rapprochée de la fin de la vie utile de l'actif du droit d'utilisation ou de la fin de la durée du bail. Le Groupe évalue également l'actif lorsque des indices de dépréciation existent.

2.9. Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les dépôts de garantie et les titres, les créances liées aux participations non consolidées et les autres créances. Ils sont évalués à leur valeur historique.

Lorsque leur valeur est inférieure à leur valeur probable de réalisation, une dépréciation est enregistrée.

2.10. Créances clients

Les créances clients comprennent les facturations relatives aux contrats de prestations de services selon le principe suivant :

Les créances facturées sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Elles font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

Le groupe conclut des contrats d'affacturage avec des sociétés d'affacturage, ce qui entraîne la vente récurrente d'une partie du portefeuille de créances commerciales au factor.

Le dispositif d'affacturage de la dette entraîne une décomptabilisation s'il est qualifié comme un transfert conformément à la norme IFRS 9 et si le groupe transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à la propriété de l'actif financier (compte débiteur). Un transfert est un transfert admissible si :

- les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont transférés ; ou
- les droits contractuels sur les flux de trésorerie sont conservés mais la société assume une obligation de les payer au factor selon les conditions de la norme IFRS 9 étant dans la mesure où il n'y a aucune obligation de payer des montants au factor à moins de recevoir les flux de trésorerie des clients, le Groupe ne peut pas vendre ou donner en gage les créances à un tiers et la société doit remettre les flux de trésorerie qu'elle recueille sans délai important.

2.11. Autres actifs courants

Les autres actifs courants sont principalement constitués de créances diverses. Les autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Elles font l'objet le cas échéant, d'une dépréciation en fonction de leur probabilité de recouvrement.

2.12. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue, généralement de moins de 3 mois, aisément mobilisables ou cessibles à très court terme, convertibles en un montant de liquidités et ne présentent pas de risques significatifs de perte de valeur.

Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

2.13. Capitaux propres, réserves et dividendes

Le capital social représente la valeur nominale des actions qui ont été émises. Les primes d'émissions comprennent toute prime reçue à l'émission du capital social.

Les autres composantes des capitaux propres sont les suivantes :

- Réserves et bénéfices/pertes antérieurs (-) – comprend tous les bénéfices non répartis de l'exercice en cours et des exercices précédents.
- Actions propres (-) – comprend la valeur de l'option d'achat que le groupe Invibes détient sur ses propres actions.
- Ecarts de conversion – comprend les écarts de conversion résultant de la conversion en EURO des états financiers des entités étrangères du Groupe.

Les distributions de dividendes versées aux actionnaires sont incluses en autres passifs courants lorsque les dividendes ont été approuvés par une assemblée générale avant la date de déclaration.

2.14. Dettes financières

Les dettes financières comprennent les prêts, les autres éléments de financement et les découverts bancaires.

Les prêts et les emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, plus ou moins les coûts de transaction. Ils sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Toute différence entre la contrepartie reçue (nette des frais de transaction) et la valeur de rachat est constatée en résultat sur la période du prêt (méthode du taux d'intérêt effectif).

2.15. Instruments dérivés

Sauf indication contraire dans le rapport annuel, la direction considère que les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti correspondent à leur juste valeur.

Le groupe n'a pas souscrit d'instruments de couverture.

Voir également la note 3.2.11.3 relative aux call options sur titres.

2.16. Dettes sur contrats de location

A la date d'entrée en vigueur, le Groupe évalue les dettes des contrats de location à la valeur actualisée des loyers impayés à cette date, actualisé à l'aide du taux d'emprunt différentiel du Groupe car les contrats de location sont négociés avec des tiers, il n'est pas possible de déterminer le taux d'intérêt implicite dans le contrat de location. Le taux d'emprunt différentiel est le taux estimé que le groupe Invibes devrait payer pour emprunter le même montant sur une durée similaire, et avec une garantie similaire pour obtenir un actif de valeur équivalente. Ce taux est ajusté si l'entité preneuse a un profil de risque différent de celui du groupe Invibes.

Après l'évaluation initiale, le passif sera réduit par les paiements de location qui sont répartis entre les remboursements du principal et les coûts de financement. Le coût financier est le montant qui produit un taux d'intérêt périodique constant sur le solde du passif de location.

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser un passif locatif pour les baux à court terme (baux d'une durée prévue de 12 mois ou moins) ou pour les baux d'actifs de faible valeur. Les paiements effectués en vertu de ces baux sont passés en charges sur une base linéaire. De plus, certains paiements variables de location ne peuvent pas être comptabilisés comme passifs de location et sont passés en charges.

2.17. Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque :

(a) il existe une obligation actuelle résultant d'un événement passé,
(b) il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
(c) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe Invibes ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe Invibes assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe Invibes doive supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie.

Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe Invibes, ou à des obligations actuelles pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe et ne sont pas comptabilisés.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture.

2.18. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont évaluées à leur valeur nominale.

2.19. Autres dettes

Les autres dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

2.20. Engagements de retraite

Le Groupe n'a que des contrats à cotisations déterminées concernant les engagements de retraite. Aucun contrat à prestations déterminées n'est en place.

Les contributions aux plans à cotisations définies sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de l'exercice auquel elles sont liées. Pour toutes les contributions déjà versées avant la fin de la période de déclaration, qui sont supérieures à la contribution à payer pour les services, l'excédent est comptabilisé comme un actif sous les charges payées d'avance. Si les cotisations à un plan à cotisations définies ne sont pas entièrement exigibles dans les 12 mois suivant la fin de la période au cours de laquelle les employés fournissent les services connexes, elles sont actualisées à leur valeur actuelle.

2.21. Revenus

L'activité du groupe Invibes est la fourniture de services de publicité numérique via la plate-forme Invibes, il existe différentes unités de facturation toutes basées sur la livraison de certains KPI.

Pour déterminer s'il y a lieu de comptabiliser les revenus, le Groupe Invibes suit le processus suivant :

- Identifier le contrat avec le client,
- Identifier les obligations de performance,
- Détermination du prix de transaction,
- Allocation du prix de transaction aux obligations de performance,
- Comptabilisation des revenus lorsque les obligations de rendement sont satisfaites.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé soit à un moment où le Groupe remplit ses obligations d'exécution en transférant les services promis à ses clients.

Les revenus sont constatés lors de la livraison des unités facturables. Ils sont être mesurés de manière fiable à partir des données de la plateforme Invibes.

2.22. Coût de financement et autres produits et charges financiers

Le coût de financement comprend les intérêts sur emprunt.

Les autres produits et charges financiers comprennent les résultats sur les cessions de titres non consolidés, les variations de juste valeur des instruments financiers (actifs, passifs et dérivés), les résultats de change et les autres produits et charges financiers.

2.23. Impôts

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement autres éléments du résultat global, auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

2.23.1. Impôt exigible

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés à la date de clôture.

Le taux d'imposition utilisé par les sociétés du groupe est conforme au taux d'imposition local sur les différents marchés.

2.23.2. Impôts différés

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantaire de la méthode du report variable pour la plupart des différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt adoptés à la clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

L'effet des éventuelles variations des taux d'imposition, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, est comptabilisé en compte de résultat.

2.24. Résultat par action

Le Groupe présente un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le bénéfice de base et dilué par action est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Les actions propres ne sont pas considérées en circulation et sont donc déduites du nombre d'actions en circulation.

Le résultat par actions diluées est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, tenant compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, qui comprennent notamment les instruments convertibles.

2.25. Détermination des estimations et jugements comptables

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, la direction émet des jugements et utilise des estimations et hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur le montant des actifs, passifs, produits et charges comptabilisés dans les comptes consolidés, ainsi que dans les annexes.

Ces estimations et hypothèses sous-jacentes sont constamment établies et examinées en fonction de l'expérience passée et d'autres facteurs jugés raisonnables compte tenu des circonstances. Elles servent donc de base à la pratique du jugement nécessaire à la détermination de la valeur comptable des actifs et des passifs, qui ne peut être obtenue d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les jugements portés par la direction dans l'application des méthodes comptables du groupe Invibes qui ont le plus d'effet sur ces états financiers consolidés sont les suivants :

- ***Capitalisation des actifs incorporels développés en interne :***
  Il faut faire preuve de jugement pour distinguer la phase de recherche et de développement d'un logiciel et déterminer si les exigences en matière de reconnaissance de la capitalisation des coûts de développement sont respectées. Après la capitalisation, la direction détermine si les exigences de comptabilisation continuent d'être satisfaites et s'il existe des indices indiquant que les coûts capitalisés peuvent être dépréciés.

- ***Comptabilisation des actifs d'impôts différés***
  La mesure dans laquelle les actifs d'impôt différé peuvent être comptabilisés est fondée sur une évaluation de la probabilité que des revenus futurs imposables seront disponibles, sur lesquels les différences temporaires déductibles et les reports de pertes fiscales pourront être utilisés. De plus, il faut faire preuve de jugement pour évaluer l'incidence de toute limite ou incertitude juridique ou économique dans diverses juridictions.

Des renseignements sur les estimations et les hypothèses qui peuvent avoir l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses sont fournis ci-dessous. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents.

- ***Dépréciation des actifs non financiers et du goodwill***
  Pour évaluer la dépréciation, la direction estime le montant recouvrable de chaque actif ou unité génératrice de trésorerie en fonction des flux de trésorerie futurs attendus et utilise un taux d'intérêt pour les actualiser. L'incertitude liée à l'estimation se rapporte aux hypothèses concernant les résultats d'exploitation futurs et la détermination d'un taux d'actualisation approprié. En 2021, le groupe Invibes n'a enregistré aucune perte de valeur.

- ***Durée d'utilisation et valeurs résiduelles des actifs amortissables***
  La direction examine son estimation de la durée d'utilisation et de la valeur résiduelle des actifs amortissables à chaque clôture, en fonction de la durée d'utilité prévue des actifs.

- ***Contrats de location – détermination du taux d'actualisation approprié pour mesurer le passif de location***
  Comme indiqué ci-dessus, le Groupe conclut des contrats de location avec des tiers propriétaires et, par conséquent, le taux implicite du bail n'est pas facilement déterminable. Par conséquent, le Groupe utilise son taux d'emprunt différentiel comme taux d'actualisation pour déterminer ses engagements de location à la date d'entrée en vigueur du contrat de location. Le taux d'emprunt différentiel est le taux d'intérêt que le Groupe devrait payer pour emprunter à des conditions similaires, ce qui nécessite des estimations lorsqu'aucun taux observable n'est disponible.
  Le Groupe consulte ses principaux banquiers pour déterminer le taux d'intérêt qu'ils s'attendent à devoir facturer au Groupe pour emprunter de l'argent afin d'acheter un actif similaire à celui qui est loué. Ces taux sont, le cas échéant, ajustés pour refléter la solvabilité de l'entité qui conclut le contrat de location et l'état spécifique de l'actif loué sous-jacent. Le taux d'emprunt différentiel estimé est supérieur à celui de la société mère pour les contrats de location conclus par ses filiales.

Les méthodes comptables ont été appliquées de manière uniforme par les entités du groupe.

Aucun changement significatif n'a été apporté aux méthodes d'estimation au cours de la période.

A ce jour, ce risque ne fait pas l'objet d'une couverture spécifique au niveau du groupe.

3. NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

3.1. Information sectorielle

Le principal décideur opérationnel dispose de données chiffrées par entité juridique. Les entités juridiques réalisent des prestations dans les domaines du support publicitaire numérique.

A chaque typologie de prestation ne correspond pas une typologie de clientèle. A chaque entité juridique ne correspond pas spécifiquement une typologie de prestation.

De fait l'évaluation des performances et l'allocation des ressources du Groupe par le principal décideur opérationnel s'effectue sur la base d'une analyse d'indicateurs de performance non différenciés par entité juridique et présentant les mêmes caractéristiques économiques quelque soient les entités juridiques.

Le Groupe considère donc agir sur un seul secteur celui du domaine des supports publicitaires numériques.

Indicateurs de performance par marché

Le groupe n'a qu'un seul produit significatif et donc un seul segment. Les indicateurs clés de performance sont les suivants :

En €	MARCHES ETABLIS*	MARCHES EMERGENTS**	START UPS***	GROUPE CENTRAL	CONSOLIDE
Chiffre d'affaires	17 801 919	5 379 407	19 500	0	23 200 826
Charges externes	9 311 071	2 425 350	243 343	2 095 938	14 075 702
Frais de personnel	3 499 632	2 349 531	194 641	3 046 247	9 090 051
EBITDA	5 038 589	578 214	-337 613	-3 842 516	1 436 674
%	28%	11%	-1731%	0%	6%
Résultat net	-216 145	-1 319 448	-410 885	2 367 225	420 747

* ESTABLISHED MARKETS consist out of Invibes SAS, Invibes Spain and Invibes Switzerland

** EMERGING MARKETS consist out of Invibes UK, Italy, Benelux and Advertising AG

*** START UPS consists of Invibes Netherlands, Denmark, Norway, Sweden, Turkey, UAE

Les marchés établis sont les marchés qui sont déjà bien connus sur leur marché.

Les marchés émergents sont des marchés qui voient une traction initiale dans leur marché.

Les start-up sont des marchés qui ont été récemment fondés et n'ont pas encore de traction sur leur marché.

Le groupe central comprend toutes les activités de soutien (finances, services juridiques, acquisition de talents, soutien aux ventes, etc.).

Les achats comprennent la somme des charges d'exploitation, des autres produits d'exploitation et des autres charges d'exploitation.

L'EBITDA est calculé comme suit : Chiffre d'affaires moins achats (y compris les actifs incorporels générés en interne, autres revenus opérationnels et autres charges opérationnels) et dépenses de personnel.

Les actifs non courants du Groupe (autres que les instruments financiers, les titres mis en équivalence, les actifs d'impôt différé et les actifs postérieurs à l'emploi) sont localisés dans les régions géographiques suivantes :

En €	Marchés établis	Marchés émergents	Start ups	Central group	Consolidé
Actifs non courants	249.374	48.049	0	3.158.709	3.456.132

Les actifs non courants sont répartis en fonction de leur emplacement physique.

3.2. Notes sur le bilan consolidé

3.2.1. Goodwill

	Switzerland	Spain	Belgium	TOTAL
Valeur nette à l'ouverture 2021	**1.932**	**65**	**102**	**2.100**
Valeur nette à la clôture 2021	**1.932**	**65**	**102**	**2.100**

	Switzerland	Spain	Belgium	TOTAL
Valeur nette à l'ouverture 2020	**1.932**	**65**	**102**	**2.100**
Valeur nette à la clôture 2020	**1.932**	**65**	**102**	**2.100**

Aucune variation de la valeur nette comptable du goodwill n'a été comptabilisée sur l'exercice ou l'exercice précédent. Conformément à la norme IFRS 8, la majorité du goodwill d'un montant de 1 932 K€ peut être attribuée à l'unité génératrice de trésorerie Suisse. Le goodwill attribuable aux autres unités génératrices de trésorerie n'est pas significatif.

La valeur recouvrable de ces actifs testée selon la méthode des DCF s'élève à 2 434 K€ d'euros au 31 décembre 2021.

Les hypothèses clés de la direction incluent :

- les calculs utilisent les projections de flux futurs de trésorerie disponibles des 5 prochains exercices, combinées avec un taux de croissance annuel continu (croissance terminale) de 1 % ;
- Les taux de croissance utilisés reflètent la croissance continue conforme aux attentes du groupe ;
- une diminution du coût des biens vendus et des frais généraux en fonction de l'effet d'échelle;
- les investissements de remplacement.

Les projections utilisées dans la méthode du DCF sont fondées sur l'expérience passée et ont été approuvées par le Conseil d'administration.

La direction du Groupe estime qu'il s'agit de la meilleure donnée disponible pour prévoir ces marchés. Les projections de flux de trésorerie reflètent des marges bénéficiaires stables réalisées immédiatement avant la période budgétaire la plus récente. Aucune amélioration attendue de l'efficacité n'a été prise en compte et les prix et les salaires reflètent les prévisions d'inflation publiquement disponibles pour l'industrie.

Les flux prévisionnels de trésorerie sont calculés à partir des business plans consolidés de chaque UGT couvrant 5 exercices (hors l'exercice en cours). Les business plans précédemment mentionnés sont réalisés selon les mêmes principes que ceux appliqués au processus budgétaire, c'est-à-dire établis sur la base de la meilleure connaissance possible des opérationnels de l'expérience passée, des évolutions des marchés et des techniques, et font l'objet d'une revue par la direction du Groupe pour en assurer la cohérence avec la stratégie suivie et la politique d'investissement en découlant ;

- Une valeur terminale est déterminée sur la sixième année, extrapolant le flux de l'année 5 sur la base d'un taux de croissance à l'infini. Sur le périmètre Europe le taux de croissance à l'infini retenu est de 1 % au 31 décembre 2021 ;
- Le taux d'actualisation est un taux après impôt appliqué à des flux de trésorerie après impôt. Ce taux reflète les appréciations actuelles du marché sur le coût moyen du capital. Son utilisation aboutit à la détermination de valeurs recouvrables identiques à celles obtenues en utilisant des taux avant impôt à des flux de trésorerie hors effet impôt conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ». Il s'élève à 6,54 % au 31 décembre 2021.

Le taux de croissance à l'infini est l'hypothèse la plus sensible concernant l'évaluation des tests de dépréciations. Une baisse de 0.5 point de base du taux de croissance à l'infini aurait pour effet de minorer la juste valeur des flux de trésorerie de l'UGT de 232 K€. Une hausse de 1 point de base du WACC aurait pour effet de minorer la juste valeur des flux de trésorerie de l'UGT de 522 K€. Dans ces deux cas, cela ne conduirait pas à constater de perte de valeur.

3.2.2. Autres immobilisations incorporelles

	Logiciels	Autres	Total
Valeur brute au 1 janvier 2021	***4 342***	***54***	***4 396***
Acquisitions	1 539		1 539
Ecarts de conversion		-6	-6
Valeur brute au 31 décembre 2021	**5 881**	**48**	**5 929**

	Logiciels	Autres	Total
Amortissements au 1 janvier 2021	***2 409***	***2***	***2 411***
Amortissements	780	9	789
Amortissements au 31 décembre 2021	**3 189**	**11**	**3 200**

Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2021	**2 692**	**37**	**2 729**

	Logiciels	Autres	Total
Valeur brute au 1 janvier 2020	***3 130***	***4***	***3 134***
Acquisitions	1 213	53	1 266
Valeur brute au 31 décembre 2020	**4 342**	**58**	**4 400**

	Logiciels	Autres	Total
Amortissements au 1 janvier 2020	***1 811***	***1***	***1 812***
Amortissements	598	3	600
Amortissements au 31 décembre 2020	**2 409**	**3**	**2 412**

Valeur Nette Comptable au 31 décembre 2020	**1 933**	**54**	**1 988**

Les principaux investissements de l'année 2020 ont été d'autres développements et de nouvelles fonctionnalités de la plate-forme Invibes déjà existante. Ils ont été capitalisés sur la base du principe du coût (cf note 3.3.3). Les amortissements de 2020 s'élèvent à 600 K€.

Les principaux investissements de l'année correspondent des améliorations et de nouvelles fonctionnalités pour la plateforme Invibes déjà existante. Ceux-ci ont été activés selon le principe du coût (cf note 3.3.3). Les dépréciations de l'exercice s'élèvent à 789 K€.

3.2.3. Immobilisations corporelles

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Valeur brute au 1 janvier 2021	***18***	***23***	***93***	***134***
Acquisitions	5	75	179	259
Sorties	-6	-2	-4	-12
Autres			7	7
Valeur brute au 31 décembre 2021	**17**	**95**	**275**	**387**

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Amortissements au 1 janvier 2021	***6***	***4***	***55***	***65***
Amortissements	3	17	47	67
Diminutions		-2	-4	-6
Amortissements au 31 décembre 2021	**9**	**19**	**99**	**127**
Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	**8**	**75**	**176**	**260**

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Valeur brute au 1 janvier 2020	***12***	***3***	***80***	***95***
Acquisitions	6	20	28	55
Sorties		-1	-15	-15
Valeur brute au 31 décembre 2020	**18**	**23**	**93**	**134**

	Construction	Installations techniques	Autres	Total
Amortissements au 1 janvier 2020	***3***	***3***	***51***	***57***
Amortissements	2	2	18	23
Diminutions		-1	-14	-14
Amortissements au 31 décembre 2020	**6**	**4**	**55**	**65**
Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	**13**	**18**	**38**	**69**

Les principaux investissements de 2020 liés aux installations techniques étaient liés aux serveurs. Les investissements dans les autres actifs corporels étaient principalement des ordinateurs portables, des ordinateurs, des bureaux, des chaises et d'autres petits investissements.

Les principaux investissements de l'année liés aux bâtiments sont des investissements dans un immeuble loué pour le nouveau siège social en Belgique (rénovation du bureau) et liés aux autres immobilisations corporelles sont principalement des ordinateurs portables, des ordinateurs, des bureaux, des chaises et d'autres petits investissements.

3.2.4. Actifs faisant l'objet de contrats de location

Le tableau ci-dessous décrit la nature des activités de location du Groupe par type d'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé dans les états financiers consolidés 2021 :

Droit d'utilisation de l'actif	Nb. De contrats en leasing	Fourchette de fin de contrat	Durée moyenne restant	Nb. De contrats avec options d'extension	Nb. De contrats avec options d'achats	Nb. De contrats avec paiements variables selon indice	Nb. De contrats avec option de résiliation
Constructions	2	1-3 years	2 years	0	0	0	0
Véhicules	9	1-4 years	2 years	0	9	0	0

Le tableau ci-dessous décrit la nature des activités de location du Groupe par type d'actif au titre du droit d'utilisation comptabilisé dans les états financiers consolidés 2020 :

Droit d'utilisation de l'actif	Nb. De contrats en leasing	Fourchette de fin de contrat	Durée moyenne restant	Nb. De contrats avec options d'extension	Nb. De contrats avec options d'achats	Nb. De contrats avec paiements variables selon indice	Nb. De contrats avec option de résiliation
Constructions	1	2 years	2 years	0	0	0	0
Véhicules	7	2-5 years	3 years	0	7	0	0

	Construction	Véhicules	Total
Valeur brute au 1 janvier 2021	***396***	***232***	***628***
Acquisitions	219	89	308
Ecarts de conversion	-6		-6
Valeur brute au 31 décembre 2021	**608**	**321**	**930**

	Construction	Véhicules	Total
Amortissements au 1 janvier 2021	***205***	***71***	***276***
Amortissements	145	45	189
Ecarts de conversion	-3		-3
Amortissements au 31 décembre 2021	**346**	**116**	**462**

Valeur nette comptable au 31 décembre 2021	**262**	**206**	**468**

	Construction	Véhicules	Total
Valeur brute au 1 janvier 2020	***403***	***104***	***508***
Acquisitions		128	128
Ecarts de conversion	-7		-7
Valeur brute au 31 décembre 2020	**396**	**232**	**628**

	Construction	Véhicules	Total
Amortissements au 1 janvier 2020	***128***	***39***	***166***
Amortissements	79	33	112
Ecarts de conversion	-2		-2
Amortissements au 31 décembre 2020	**205**	**71**	**276**

Valeur nette comptable au 31 décembre 2020	**192**	**161**	**352**

La valeur nette comptable des actifs faisant l'objet d'un contrat de location est de 352 K€ au 31 décembre 2020 contre 468 K€ en 2021.

Ces actifs ont été comptabilisés conformément à la norme IFRS 16 - Contrats de location, qui s'applique à partir des exercices commençant le 1er janvier 2019 et suivants.

Les actifs correspondants sont mesurés au prix de revient et amortis en utilisant la durée de vie utile estimée sur une base linéaire.

En 2020, les investissements en actifs de location s'élèvent à 128 K€ et sont liés aux véhicules et aux bureaux. L'amortissement pour la période s'élève à 112 K€.

En 2021, les investissements en actifs de location s'élèvent à 308 K€ et sont liés aux véhicules et aux bureaux. L'amortissement pour la période s'élève à 189 K€.

3.2.5. Actifs financiers non courants

	Autres actifs non courants	Valeur nette
au 1 janvier 2021	***1 284***	***1 284***
Acquisitions/Augmentations	378	**378**
Cessions/Diminutions	-15	**-15**
Autres	-890	**-890**
Variations taux de change	3	**3**
au 31 décembre 2021	**760**	**760**

	Autres actifs non courants	Valeur nette
au 1 janvier 2020	***1 624***	***1 624***
Cessions/Diminutions	-341	**-341**
au 31 décembre 2020	**1 284**	**1 284**

L'essentiel des autres actifs financiers non courant est constitué de dépôt de garantie et de prêts accordés dont l'échéance est supérieure à 1 an et inférieure à 5 ans.

La diminution de 890 K€ provient principalement de la décision du Conseil d'Administration de la société de modifier la comptabilisation du fonds de garantie d'affacturage (cf note 1.3.2). Selon la méthode précédente, les fonds de garantie d'affacturage étaient présentés en actifs financiers non courants, en autres actifs courants et en découverts bancaires en fonction de leur position finale à la fin de l'exercice. Il est désormais présenté net en créances commerciales. L'impact de ce changement de représentation a provoqué un mouvement en 2021 de 890 K€ entre actifs financiers non courants et créances commerciales.

3.2.6. Impôts différés actifs et passifs

	31/12/2021	31/12/2020
Actifs d'impôts différés	339	

Sur la base d'hypothèses de gestion, le Conseil d'Administration a estimé qu'il sera en mesure d'utiliser certaines des pertes antérieures à l'avenir. Par conséquent, des impôts différés relatifs aux pertes ont été comptabilisés dans les états financiers de 2021 pour 339 K€. 2021 est la première année où ces actifs d'impôt différé ont été comptabilisés.

Les impôts différés actifs résultant des différences temporaires et des déficits fiscaux non utilisées sont résumés comme suit :

	31/12/2020	Comptabilisé en résultat global	Reclassement	Comptabilisé au compte de résultat	31/12/2021
Impôt différé passif					
Ecart de conversion		14			14
Impôt différé actif					
Déficits reportables			-30	-308	-339
au 31 décembre 2021		**14**	**-30**	**-308**	**-325**

Les montants comptabilisés en autres éléments du résultat global se rapportent aux différences de change lors de la conversion d'opérations en monnaie étrangère.

En se fondant sur les hypothèses de gestion, le groupe a évalué qu'il sera en mesure d'utiliser certaines des pertes à l'avenir. Par conséquent, des impôts différés sur les pertes ont été comptabilisés dans les états financiers de 2021 pour 308 milliers d'euros.

Les déficits fiscaux reportés pour lesquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé s'élèvent à 4 369 K€ pour l'exercice 2021. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé sur ces déficits, dans la mesure où les actifs d'impôt différé ont été évalués en fonction des projections de flux de trésorerie fondées sur les budgets de 2021 et les projections pour les quatre prochaines années. Ces projections démontrent qu'il est peu probable qu'il y ait suffisamment de bénéfices imposables afin de pouvoir bénéficier de ces déficits reportables.

Les pertes fiscales reportées sans limitation de temps s'élèvent à 2 263 K€ en 2021. Les pertes fiscales reportées dans le temps, qui expirent en 2027, s'élèvent à 3 288 K€.

Les actifs d'impôt différé ont également fait l'objet d'analyses de sensibilité conformément à IAS 1.129. Si le taux d'imposition augmente de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 350 K€. Si le taux d'imposition diminue de 1 %, l'actif fiscal s'élève à 328 K€.

Le conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a aucune raison de procéder à une dépréciation durable des actifs d'impôt différé.

3.2.7. Créances clients

	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients brutes	8 636	2 902
Pertes de valeur	-23	-39
Créances clients nettes	**8 613**	**2 862**

La forte augmentation des créances commerciales brutes est due d'une part à l'augmentation de l'activité (le chiffre d'affaires a plus que doublé en 2021 par rapport à 2020) et d'autre part par la décision du Conseil d'Administration de la société de modifier la comptabilisation du fonds de garantie d'affacturage. Selon la méthode précédente, les fonds de garantie d'affacturage étaient présentés en actifs financiers non courants, en autres actifs courants et en découverts bancaires en fonction de leur position finale à la fin de l'exercice. Il est désormais présenté net en créances commerciales. L'impact de ce changement de présentation a provoqué une augmentation de 1 093 K€ des créances clients (cf note 1.3.2).

Toutes les créances clients sont court terme. La valeur comptable des créances clients est comptabilisée à leur juste valeur.

Hormis pour les créances clients échues ayant fait l'objet d'une provision pour perte de valeur, le Groupe Invibes estime n'être exposé à aucun risque significatif de recouvrement.

Le groupe Invibes a conclu et signé des contrats d'affacturage avec Factofrance GE et Bibby Financial Services à la suite desquels une partie du portefeuille de créances commerciales est revendue au facteur. A fin décembre 2021, le montant des créances cédées dans le cadre de ces contrats d'affacturage s'élevait à 6 773 K€ contre 4 026 K€ à fin 2020.

3.2.8. Actifs d'impôts courants

	31/12/2021	31/12/2020
Créances de TVA	985	413
Actifs d'impôts courants	**985**	**413**

La forte augmentation de la TVA est également due à la forte augmentation de l'activité.

3.2.9. Autres actifs courants

	31/12/2021	31/12/2020
Avances, acomptes sur commandes	155	61
Autres créances	989	605
Autres actifs courants	**1.144**	**666**

Détail des autres créances :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances sociales	27	36
Débiteurs divers	834	521
Charges constatées d'avance	128	47
Total Autres créances	**989**	**605**

Les autres actifs à court terme sont principalement constitués de créances diverses. Elles se composent principalement de charges constatées d'avance et de débiteurs divers. Les débiteurs divers sont passés de 521 K€ en 2020 à 834 K€ en 2021 en raison de l'augmentation de l'activité du groupe.

3.2.10. Trésorerie et équivalent de trésorerie

	31/12/2021	31/12/2020
Trésorerie et équivalents trésorerie	10 093	6 867
Total Trésorerie et équivalents trésorerie	**10 093**	**6 867**

Au 31 décembre 2021, 189 K€ étaient inaccessibles au Groupe afin de procéder à une augmentation de capital d'Invibes advertising NV qui a eu lieu le 1er mars 2022.

Toutes les restrictions sur les dépôts bancaires ont été levées au moment de l'approbation des états financiers consolidés le 22 mars 2022.

3.2.11. Capitaux propres

3.2.11.1. Capital social

Le capital social de Invibes Advertising NV est composé de 3 435 406 actions au nominal de 3.40 euros entièrement libérées aux 31 décembre 2020 et 2021.

Une augmentation de capital de 5 M€ a eu lieu le 20 avril 2021. Les coûts induits par cette augmentation de capital s'élèvent à 272 K€.

3.2.11.2. Ecarts de conversion

La variation des écarts de conversion relatifs à la conversion des fonds propres des filiales hors zone euro s'élève à K€ -71 en 2021. Elle s'élève à 13 K€ en 2020. Les impôts différés sur les écarts de conversion s'élèvent à 14 K€ en 2021.

3.2.11.3. Actions propres

Lors de la levée de fonds du 20 avril 2021, Invibes Advertising NV s'est vue accorder le droit irrévocable d'acheter un total de 526 324 actions des participants à l'augmentation.

Les souscripteurs de cette augmentation de capital accordent à Invibes Advertising NV un droit irrévocable d'acheter tout ou partie des nouvelles actions ordinaires émises par la société (526 324) à la suite de cette augmentation de capital du 20 avril 2021. Invibes Advertising NV doit payer 37 K€ par trimestre. 105 K€ ont déjà été payés pour cette option. 195 K€ sont comptabilisés en autre passif à court terme et 150 K€ en tant qu'autre passif à long terme. L'option d'achat implique un TRI (Taux de Rendement Interne) de 14% au moment de l'exercice. Invibes Advertising NV a la possibilité d'utiliser ce call option en 2023 et 2024, le montant maximal des options pouvant être exercées en 2024 est plafonné à 55 % du total des options, aucun plafond n'existe en 2023.

3.2.11.4. Option de vente

Une option de vente sur les actions Invibes Advertising NV a expiré en 2021, ce qui a entraîné une augmentation des réserves de 543 K€.

3.2.11.5. Variations de périmètre

Le nombre d'actions détenues sur ML2GROW et Invibes Advertising AG a augmenté. Ces mouvements représentent une augmentation des participations minoritaires de 272 K€ et une diminution des capitaux propres part groupe de 355 K€.

3.2.11.6. Calcul du résultat par actions

Sont présentés ci-après les résultats et actions ayant servi au calcul des résultats de base et dilué par action :

	31/12/2021	31/12/2020
Nombre d'actions	3 435 406	2 909 082
nombre moyen pondéré d'actions	3 268 818	2 891 279
Nombre moyen pondéré d'actions donnant droit au dividende	3 268 818	2 891 279
Nombres d'actions sur instruments convertibles	527 641	391 541
Nombre moyen pondéré d'actions sur instruments convertibles	416 524	

	31/12/2021	31/12/2020
Bénéfice/déficit (-) revenant au groupe	420 747	-736 059
Par action sur la base du montant total des actions (en €)	0,122	-0,253
Par action sur la base du montant moyen pondéré des actions (en €)	0,129	-0,255
Par action sur la base du montant moyen pondéré des actions ayant droit au dividende (en €)	0,129	-0,255
Dilué par action sur la base du nombre total d'actions (€)	0,106	
Dilué par action sur la base du montant moyen pondéré des actions (€)	0,114	
Dilué par action sur la base du montant moyen pondéré des actions ayant droit au dividende (en €)	0,114	

Le Groupe enregistre un résultat de base et un résultat dilué par action ordinaire. Le bénéfice de base et le bénéfice dilué par action sont calculés en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période.

Le bénéfice dilué par action est déterminé en ajustant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires qui ont un effet potentiellement diluant qui comprennent notamment les instruments convertibles.

Le nombre moyen pondéré d'actions est calculé comme suit :

Date	Nombre d'actions	Nombre de jours
01/01/2020	2 778 428	72
13/03/2020	2 778 428	294
01/01/2021	2 909 082	109
20/04/2021	2 909 082	255
31/12/2021	3 435 406	
Moyenne 2020	2 891 279	
Moyenne 2021	3 268 818	

3.2.12. Emprunts et dettes financières

	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Reclassement	Autres	31/12/2021
Dettes financières	3 513	876	-836	69	7	3 629
Concours bancaires courants	1 734	909		-69		2 575
Dettes financières diverses		150				150
Total Dettes financières	**5 247**	**1 935**	**-836**		**7**	**6 354**

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Reclassement	Autres	31/12/2020
Dettes financières	1 274	2 889	-650			3 513
Concours bancaires courants	504	1 231				1 734
Dettes financières diverses						0
Total Dettes financières	**1 777**	**4 120**	**-650**			**5 247**

Le groupe Invibes a contracté plusieurs nouveaux prêts en 2021 provoquant une augmentation de 876 K€ du passif financier. Les découverts bancaires à court terme augmentent de 909 K€ en 2021 et les autres dettes financières de 150 K€. Les prêts ont été remboursés en 2021, ce qui a entraîné une diminution de 836 K€ du passif financier. En raison de ces mouvements, le total des passifs financiers est passé de 5 247 K€ en 2020 à 6 354 K€ en 2021.

Les dettes diverses de 150 K€ correspondent aux actions de trésorerie (cf note 3.2.11.3).

Les emprunts auprès des autres établissements de crédit et les concours bancaires courants sont garantis par un nantissement sur des actifs commerciaux (cf note 4.2.2. Actifs courant nantis).

	31/12/2021	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Dettes financières	6 204	4 256	1 948	6 204	
Dettes financières diverses	150		150		
Total Dettes financières	**6 354**	**4 256**	**2 098**	**6 204**	**0**

	31/12/2020	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Dettes financières	5 247	2 535	2 712	5 247	
Total Dettes financières	**5 247**	**2 535**	**2 712**	**5 247**	**0**

Les découverts bancaires à court terme sont inclus dans les dettes financières présentées ci-dessus.

Les dettes financières par échéance se présentent comme suit :

Dettes financières en K€	31/12/2021	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes financières	6 204	4 256	1 783	165
Autres dettes financières diverses	150		150	
Total Dettes financières	**6 354**	**4 256**	**1 933**	**165**

Dettes financières en K€	31/12/2020	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes financières	5 247	2 535	2 712	
Total Dettes financières	**5 247**	**2 535**	**2 712**	**0**

La majorité des passifs financiers sont exigibles dans un délai d'un an en ce qui concerne les découverts à court terme et les prêts qui ont atteint leur date d'échéance. La partie restante du passif financier est due entre 1 et 5 ans, seule une très petite partie a une date d'échéance supérieure à 5 ans.

Il y a un prêt de 800 K€ ayant un taux d'intérêt de 4,5 %, il y a un prêt d'environ 300 K€ ayant un taux d'intérêt de 1,99 %, un de 250 K€ avec un taux de 2,3 %, un prêt de 1 000 K€ avec un taux de 0,25 % et un de 500 K€ avec un taux de 4,56 %. Il existe également quelques petits prêts avec des taux compris entre 2,5 % et 6,5 %.

3.2.13. Dettes de location

	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/2021
Dettes de location	398	308	-185	-4	518

	31/12/2019	Augmentation	Diminution	Autres	31/12/2020
Dettes de location	374	128	-99	-5	398

	31/12/2021	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Dettes de location	518	224	295	518	

	31/12/2020	Courant	Non courant	Taux fixes	Taux variables
Dettes de location	398	116	282	398	

	31/12/2021	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes de location	518	224	295	

	31/12/2020	- 1an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Dettes de location	398	116	282	

Les dettes de location sont garantis par les actifs sous-jacents connexes. Les paiements de location futurs au 31 décembre 2021 et 2020 s'analysent comme suit :

Au 31/12/2021	Montant total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Redevances de location	538	236	302	
Charges financières	-20	-13	-7	
Valeur nette	**518**	**223**	**295**	**-**

Au 31/12/2020	Montant total	< 1 an	De 1 à 5 ans	> 5 ans
Redevances de location	430	133	296	
Charges financières	-31	-17	-14	
Valeur nette	**398**	**116**	**282**	**-**

Les contrats de location à long terme sont liés soit à la location de voitures à long terme, soit à la location à long terme de bureaux. Ils sont passés de 398 K€ en 2020 à 518 K€ en 2021.

Le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser un passif locatif pour les contrats de location à court terme (contrats de location d'une durée prévue de 12 mois ou moins) ou pour les contrats de location d'actifs de faible valeur. Les paiements effectués en vertu de ces contrats de location sont comptabilisés en charges sur une base linéaire.

Les charges relatives aux paiements non inclus dans l'évaluation de la dette locative se présentent comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Contrats de location à court terme et actifs de faible valeur	615	317
Total	**615**	**317**

Les contrats de location à court terme se composent de contrats de location à court terme de bureaux et de location de voitures à court terme. Ceux-ci sont passés de 317 K€ en 2020 à 615 K€ en 2021.

3.2.14. Fournisseurs

	31/12/2021	31/12/2020
Fournisseurs	5 171	2 352

Tous les montants sont court terme. Les dettes commerciales sont comptabilisées à leur juste valeur.

L'augmentation des dettes fournisseurs est due à l'augmentation de l'activité.

3.2.15. Dettes d'impôts courantes

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fiscales hors IS	1 907	1 147
Total Dettes d'impôts courantes	**1 907**	**1 147**

L'augmentation des dettes fiscales (correspondant à la TVA uniquement) est causée par l'accroissement de l'activité.

3.2.16. Autres passifs courants

	31/12/2021	31/12/2020
Avances, acomptes	624	248
Fournisseurs Immobilisation		543
Dettes sociales	873	624
Créditeurs divers	1 103	93
Total Autres passifs courants	**2 600**	**1 508**

Les dettes sociales ont également augmenté en raison de l'augmentation de la main-d'œuvre.

188 K€ des créditeurs divers se rapportent aux dépôts déjà reçus des actionnaires en vue de l'augmentation de capital au 1er mars 2022. Les autres montants se rapportent à différents passifs, aux notes de crédit qui doivent être émises pour 2021, aux dépenses du personnel qui doivent être payées à l'avance, aux coûts qui doivent être comptabilisés en 2021, mais qui s'étalent sur des périodes plus longues.

450 K€ des créditeurs divers correspondent à une option d'achat d'actions d'Invibes Advertising NV (cf note 3.2.11.3).

3.3. Notes sur le compte de résultat consolidé

3.3.1. Revenus

Le Groupe exerce son activité sous un seul segment opérationnel.

Les entités opérationnelles du groupe Invibes (cf note 2.3) offrent toutes des services de publicité en flux aux annonceurs. La nature de ces services est donc comparable.

Le chiffre d'affaires est passé de 11 530 K€ en 2020 à 23 201 K€ en 2021, ce qui représente une augmentation de 101 %.

Cette croissance est purement organique, par rapport à 2020. Générant 23,2 millions d'euros, dépassant l'objectif de 22 millions d'euros fixé pour l'exercice. Au cours de la période, le Groupe a bénéficié de l'augmentation soutenue (+69 %) des pays existants (France, Espagne, Suisse et Belgique) démontrant que, bien qu'à un stade avancé, ces pays avaient encore un fort potentiel de développement. Les pays en phase de développement (Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Belgique) ont également affiché une très forte croissance en 2021 (x 5,2), un an seulement après leur lancement, illustrant à nouveau la force du modèle de développement international d'Invibes Advertising. Ceci est basé sur sa capacité avérée à déployer son activité rapidement et avec succès dans un nouveau pays afin qu'il devienne un contributeur à l'entreprise. A cet égard, les nouveaux pays récemment ouverts (Pays-Bas, pays nordiques, Afrique du Sud et Émirats Arabes Unis), actuellement en phase de démarrage, devraient à leur tour rapidement prendre de l'élan pour contribuer à la croissance du Groupe à partir de 2022.

3.3.2. Autres revenus opérationnels

Les autres revenus opérationnels sont principalement constitués de subventions (22 K€), de reprise de provisions antérieures (90 K€) et de produits divers (70 K€).

Les autres revenus opérationnels ont augmenté de 53 K€ à 143 K€ et sont composés principalement de subventions publiques, de reprises de provisions antérieurement constituées et la cession d'immobilisations.

3.3.3. Capitalisation des actifs incorporels générés en interne

Les coûts salariaux internes de l'équipe R&D travaillant sur la plateforme Invibes ainsi que les achats externes connexes sont activés en actifs incorporels. Ils s'élèvent à 1 463 K€ en 2021 contre 1 121 K€ en 2020 du fait de l'expansion de l'équipe R&D en 2021 pour développer davantage la Plateforme.

Ces dépenses répondent aux critères de comptabilisation à l'actif conformément à IAS 38.57. Pour plus d'informations, voir la rubrique Logiciels développés en interne (cf note 3.2.2).

3.3.4. Frais d'exploitation

Les autres achats et charges externes ont augmenté de 103 % en 2021 par rapport à 2020. Cette augmentation est attribuable à l'augmentation des dépenses découlant de l'augmentation des revenus. (cf note 3.3.1).

3.3.5. Salaires et charges

	31/12/2021	31/12/2020
Salaires	7 576	4 503
Charges sociales	1 514	789
Total charges de personnel	**9 090**	**5 291**

Effectifs moyens :

	31/12/2021	31/12/2020
Employés	112,8	75,6
Cadres	11,0	9,0
Effectif mis à disposition	0,0	0,0
Total effectif moyen	**123,8**	**84,6**

Le nombre total d'effectif moyen est passé de 84,6 à 123,8, ce qui représente une augmentation de 48 %. Celle-ci est dûe à la poursuite de l'expansion dans le monde et à la croissance des marchés déjà existants.

Rémunération des mandataires sociaux :

Pour l'exercice 2021, le montant de la rémunération des mandataires sociaux s'élève à 360 K€ :

	31/12/2021	31/12/2020
Fixe	349,2	349,3
Véhicule	10,8	10,7
Total rémunération des manadataires sociaux	**360,0**	**360,0**

Chaque membre du conseil d'administration reçoit 2 000 options d'achat d'actions de Invibes Advertising NV par an. Le montant total des options d'achat d'actions pour 2020 était de 10 000 options, pour 2021, le total était de 14 000.

3.3.6. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2021	31/12/2020
Immobilisations incorporelles	790	600
Immobilisations corporelles	67	23
Droits d'utilisation	189	112
Total Dotations aux Amortissements	**1 047**	**735**
Dotations nettes aux provisions de créances	-17	79
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	-72	
Total Dotations aux Provisions	**-89**	**79**
Total Dotations aux amortissements et provisions	**958**	**813**

Les charges d'amortissement sont passées de 735 K€ à 1 047 K€ en raison de l'augmentation des investissements.

3.3.7. Frais d'exploitation

Les autres charges opérationnelles concernent principalement la TVA non déductible (54 K€), les coûts pour 2020 mais pris en compte en 2021 (18 K€) et les autres coûts (96 K€).

3.3.8. Résultat financier

	31/12/2021	31/12/2020
Coût de l'endettement court et moyen terme	-230	-161
Coût de l'endettement financier	***-230***	***-161***
Gains de change	92	9
Autres	2	1
Autres produits financiers	***94***	***11***
Pertes de change	-69	-71
Autres	-149	-41
Autres charges financiers	***-218***	***-112***
Total Résultat Financier	**-354**	**-263**

Le résultat financier est passé de -263 K€ en 2020 à -354 K€ en 2021 en raison de l'encours plus élevé en 2021 par rapport à 2020.

3.3.9. Charges d'impôts

	31/12/2021	31/12/2020
Charge d'impôt exigible	5	7
Charge d'impôt différé	308	2
Charge d'impôt (-) / produit	**314**	**9**

Preuve d'impôt :

Rapprochement entre taux d'impôt effectif et taux d'impôt applicable en K€	**31/12/2021**	**31/12/2020**
Résultat net	369	-876
Charge d'impôt (-) / produit	314	9
Résultat avant impôt	***55***	***-885***
Taux d'imposition théorique	*7,00%*	*25,00%*
Impôt théorique attendu	***-4***	***221***
Incidences differences permanentes	-6	-24
Déficit fiscal sans comptabilisation d'impôt différé	-513	-425
Activation de déficits antérieurs	271	
Utilisations des déficits antérieurs	192	290
Ecart de taux filiales étrangéres	373	-53
Total Charge d'impôt	**314**	**9**

Le « taux d'imposition théorique applicable » s'élève à 7 % en 2021 et à 25 % en 2020.

Le « taux d'imposition théorique » est calculé au moyen de la moyenne pondérée des taux d'imposition théoriques nationaux qui s'appliquent aux bénéfices des entités imposables dans la juridiction fiscale concernée. Les impôts calculés au taux d'imposition théorique sont calculés en multipliant les bénéfices des personnes morales qui ont réalisé un bénéfice par le taux d'imposition des juridictions fiscales concernées.

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

4.1. Honoraires des commissaires aux comptes

Le commissaire aux comptes, Grant Thornton Bedrijfsrevisoren CVBA, a reçu une rémunération de 32 800 EUR pour son mandat en 2021.

4.2. Engagements hors bilan

4.2.1. Call options sur titres Invibes Advertising AG et Invibes Switzerland

Les sociétés Invibes Advertising AG et Invibes Advertising NV et Monsieur Alexander OESCHGER ont conclu par acte du 19 novembre 2018 une promesse synallagmatique d'achat (dénommée « call option ») aux termes duquel :

- Invibes Advertising AG se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que Monsieur Alexander OESCHGER détenait dans la société Invibes Switzerland entre le 1er janvier 2022 et le 1er janvier 2025.
- Invibes Advertising NV se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que Monsieur Alexander OESCHGER détenait dans la société Invibes AG entre le 19 novembre 2018 et le 31 décembre 2028.

Les sociétés Invibes advertising AG et Invibes Advertising NV et Monsieur Tom UEBERSAX ont conclu par acte du 19 novembre 2018 une promesse synallagmatique d'achat (dénommée « call option ») aux termes duquel :

- Invibes Advertising AG se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que Monsieur Tom UEBERSAX détenait dans la société Invibes Switzerland entre le 1er janvier 2022 et le 1er janvier 2025.
- Invibes Advertising NV se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que Monsieur Tom UEBERSAX détenait dans la société Invibes AG entre le 19 novembre 2018 et le 31 décembre 2028.

Les sociétés Invibes advertising AG, Invibes Advertising NV et Arise Holding AG ont conclu par acte du 19 novembre 2018 une promesse synallagmatique d'achat (dénommée « call option ») aux termes duquel :

- Invibes Advertising AG se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que la société Arise Holding AG détenait dans la société Invibes Switzerland entre le 1er janvier 2022 et le 1er janvier 2025.
- Invibes Advertising NV se réservait le droit d'exercer une option d'achat de la totalité des parts sociales que la société Arise Holding AG détenait dans la société Invibes AG entre le 19 novembre 2020 et le 19 novembre 2030.

La direction a estimé que la valeur de ces options d'achat n'est pas significative et que la probabilité de les exercer est très faible. Par conséquent, la valeur de ces options n'est pas comptabilisée dans les états financiers mais indiquée en engagements hors bilan.

4.2.2. Autres engagements

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements reçus		
Encours de l'affacturage déconsolidé	6 773	4 026
TOTAL	**6 773**	**4 026**

	31/12/2021	31/12/2020
Engagements donnés		
Actifs court terme nantis	1 200	1 200
Autres nantissements	700	700
TOTAL	**1 900**	**1 900**

En cours de l'affacturage déconsolidé :

Le groupe a conclu et signé des contrats d'affacturage avec Factofrance GE et Bibby Financial Services à la suite desquels une partie du portefeuille de créances commerciales est revendue au facteur. A fin décembre 2021, le montant des créances cédées dans le cadre de ce programme factoriel s'élevait à 6 773 K€ contre 4 026 K€ à fin 2020.

Actifs à court terme nantis :

Le groupe Invibes a accordé un nantissement sur ses actifs de 1 200 K€ en faveur d'ING et de Belfius Bank et un mandat pour un nantissement sur l'activité de 700 K€ en garantie de ses engagements financiers auprès de ces banques.

4.3. Parties liées

Relation avec la société :

Nemo Services BV, dirigée par Monsieur Kris Vlaemynck, et la Société NP Finance, représentée par Monsieur Nicolas Pollet, ont déclaré avoir un conflit intérêt en ce qui concerne l'approbation et l'octroi du plan de bons de souscriptions 2021, en vertu de laquelle des bons de souscription ont été émis en faveur de NV VP Ventures, susmentionné, avec suppression des droits de souscription préférentiels des actionnaires existants.

Le dirigeant de Nemo Services BV est également administrateur de NV VP Ventures. L'administrateur de la Société NP Finance est également administrateur de NV VP Ventures.

Le conflit d'intérêts consistait dans le fait que NV VP Ventures avait un intérêt à fixer les conditions d'émission des warrants aussi bas que possible (notamment en ce qui concerne le prix d'exercice des droits de souscription), alors que la Société avait intérêt à émettre les bons de souscription aux conditions d'émission les plus élevées.

Compte tenu de l'intérêt conflictuel, les administrateurs concernés n'ont pas, conformément à l'article 7:96 du Code des Sociétés et des Associations belges, participé aux délibérations et au vote relatifs à l'approbation et à l'octroi du plan de bons de souscription 2021, dans le cadre duquel des bons de souscription d'actions ont été émis avec suppression des droits de souscription préférentiels des actionnaires existants.

Par conséquent, les administrateurs de Nemo Services BV et Société NP Finance s'étaient retirés de l'assemblée et n'avaient pas participé aux délibérations et au vote concernant le plan de bons de souscription d'actions proposé.

Après délibération des administrateurs restants, le conseil d'administration a approuvé à l'unanimité le plan de bons de souscription 2021, tel que conçu par le directeur général, et son exécution, y compris, mais sans s'y limiter, l'émission de trois droits de souscription dans les conditions décrites dans le plan de bons de souscription 2021. Ce plan donnait à NV VP Ventures le droit de souscrire à trois dates différentes, liées à trois périodes de référence distinctes.

Le nombre de nouvelles actions que VP Ventures peut souscrire a été fixé au nombre qui serait nécessaire pour aligner le pourcentage de participation que NV VP Ventures et Nicolas Pollet détenaient ensemble dans le capital de la Société à la fin d'une période de référence spécifique qu'ils détenaient conjointement à la date d'émission des droits de souscription. Les actions nouvellement émises ont les mêmes droits que les autres actions détenues par VP Ventures.

À l'exception des transactions entre sociétés consolidées, qui sont éliminées au cours du processus de consolidation, et de la rémunération accordée aux mandataires sociaux pour laquelle il est fait référence à la note 4.4 Dépenses de personnel, les opérations et les soldes impayés des autres parties liées sont négligeables pour 2020 et 2021.

4.4. Facteurs de risque

4.4.1. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de perte financière pour le Groupe si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses engagements contractuels. Le risque provient principalement des créances clients et des titres de placement.

Créances clients et autres créances

L'exposition du groupe au risque de crédit est principalement influencée par les caractéristiques individuelles des clients. Le profil statistique du portefeuille de clients, en particulier le risque de défaut pour le secteur d'activité et le pays où les clients opèrent, n'a pas d'impact réel sur le risque de crédit.

Le Groupe détermine un niveau de dépréciation qui représente sa valorisation des pertes liées au négoce et aux autres créances et investissements. La principale cause de dépréciation correspond principalement à des pertes spécifiques liées à des risques individualisés significatifs. En 2021, le montant de la dépréciation s'élevait à 17 K€.

Le Groupe a mis en place des procédures et des systèmes de suivi de ses créances clients et de relance des impayés et la qualité des clients avant de les accepter. Les conditions de règlement dépendent du marché et du client mais sont toujours compris entre 30 et 90 jours.

La majorité des créances sont assurées extérieurement en cas de défaut ou de non-paiement et permettent ainsi de diminuer ce risque.

Affacturage

Les principales évolutions et informations relatives à l'affacturage sont présentées à la note 3.2.7 Créances clients.

4.4.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le Groupe puisse avoir des difficultés à rembourser sa dette une fois échue. Dans la mesure du possible, le Groupe gère le risque de liquidité en s'assurant qu'il dispose d'une trésorerie disponible ou accessible suffisante pour couvrir ses engagements à échéance, en situation normale ou « tendue » sans subir de pertes inacceptables ni porter atteinte à la réputation du Groupe.

D'une manière générale, le Groupe s'assure de disposer d'un dépôt à vue suffisant pour couvrir les coûts opérationnels attendus pour une période de 60 jours, y compris les paiements de service de la dette générés. Cela exclut l'impact potentiel de circonstances extrêmes, comme les catastrophes naturelles, que l'on ne peut raisonnablement prévoir. Par ailleurs, le Groupe maintient ses lignes de crédit.

Les principales évolutions et informations relatives au risque de liquidité sont présentées à la note 3.2.12 Emprunts et dettes financières.

4.4.3. Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation des prix du marché, tels que les taux de change, les taux d'intérêt et les cours des actions, affectant le résultat du Groupe ou la valeur des instruments financiers détenus. La gestion du risque de marché consiste à contrôler le risque de marché et à le maintenir dans des limites acceptables.

Ce risque est réduit compte tenu ce risque est toutefois réduit dans la mesure où la majorité du chiffre d'affaires et des coûts sont en euros et que les marchés qui opèrent dans une monnaie différente ne contribuent pas encore de manière significative au groupe.

4.4.4. Risque de change

Le Groupe publie ses comptes consolidés en euros. Le Groupe opérant principalement dans un environnement euro, le risque de change est extrêmement limité. Les principaux risques de change actuels concernent la livre sterling et le franc suisse. Les fluctuations des taux de change ne sont pas couvertes par des contrats à terme, ni par des options de change. En conséquence, les fluctuations des taux de change de ces monnaies peuvent être avantageuses ou désavantageuses pour le groupe Invibes.

Une augmentation/diminution des devises euro/non euro de +10% ou -10% (taux principal = taux moyen pour 2021) aurait un impact sur le résultat avant impôts 31 K€ ou -42 K€ respectivement au 31 décembre 2021. Une augmentation/diminution de +10 % ou -10 % (taux principal = taux de clôture pour 2021) aurait un impact sur la valeur comptable de -350 K€ ou 400 K€ respectivement au 31 décembre 2021.

Les achats et les ventes sur les marchés hors euro se font en monnaie locale, ce qui entraîne un système de couverture naturel.

4.4.5. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est principalement exposé au risque de taux d'intérêt sur sa dette à taux variable et sur ses investissements financiers.

L'endettement financier du Groupe est basé sur des taux fixes d'intérêts.

A ce jour, aucune couverture spécifique n'a été organisée au niveau du Groupe pour ce type de risque.

4.5. Evènements postérieurs à la clôture

4.5.1. Augmentation de capital

Le Groupe a bénéficié d'une augmentation de capital par placement privé d'environ 16,8 M€ début 2022 afin de financer son développement. L'augmentation de capital a été réalisée avec renonciation au droit préférentiel de souscription par un placement privé auprès d'investisseurs. Au total, 932 000 actions nouvelles ont été émises à un prix unitaire de 18 euros, y compris la prime d'émission, soit 3,40 euros de valeur nominale et 14,60 euros de prime d'émission pour un montant brut total de 16 776 000 euros, soit 21,3 % de l'encours d'Invibes Advertising après l'augmentation de capital. Le prix de souscription des nouvelles actions reflétait une décote de 11,8 % par rapport au cours de clôture de l'action de la Société au 26 janvier 2022. A l'issue de cette opération, le capital social d'Invibes Advertising est passée de 11 664 959,33 euros à 28 440 959,33 euros, divisé en 4 367 406 actions d'une valeur nominale de 6,51 euros chacune.

La conversion de bons de souscription ayant eu lieu le 1er mars 2022 a entraîné une augmentation de capital de 188.598,08 € et une création de 81.142 actions nouvelles.

4.5.2. Guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine n'a pas d'impact notable sur les activités du groupe Invibes à ce jour.

D. ETATS FINANCIERS ANNUELS CLOS AU 31 DECEMBRE 2021

COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: *INVIBES ADVERTISING*

Forme juridique: *Société anonyme*

Adresse: *REIGERSTRAAT* N°: *8* Boîte:

Code postal: *9000* Commune: *Gent*

Pays: *Belgique*

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de *Gent, division Gent*

Adresse Internet[1]:

Adresse e-mail[1]:

Numéro d'entreprise *0836.533.938*

DATE *14 / 03 / 2022* de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

Ce dépôt concerne:

[X] les COMPTES ANNUELS en EUR approuvés par l'assemblée générale du *30 / 05 / 2022*

[X] les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du *01 / 01 / 2021* au *31 / 12 / 2021*

l'exercice précédent des comptes annuels du *01 / 01 / 2020* au *31 / 12 / 2020*

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont** / ~~ne sont pas~~[2] identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: *52* Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: *6.2.2, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.1, 6.3.2, 6.3.4, 6.3.6, 6.4.2, 6.5.2, 6.8, 6.12, 6.17, 6.18.2, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15*

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

1 Mention facultative.

2 Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Nemo Services BV — *Administrateur*
N°: 0861.454.129 — *20/05/2016 - 30/05/2022*
Hettingen 47, 9860 Oosterzele, Belgique

Représenté(es) par:

Kris Vlaemynck
Hettingen 47, 9860 Oosterzele, Belgique

NP Finance Société — *Administrateur*
Reu des Petites Ecuries 24, 75010 Parijs (10) - France, France — *20/05/2016 - 30/05/2022*

Représenté(es) par:

Nicolas Pollet
Rue des Petites Ecuries 24, 75010 Parijs (10) - France, France

Elewaut & Co BV — *Administrateur*
N°: 0466.979.873 — *20/05/2016 - 30/05/2022*
Zeedijk 22, 8370 Blankenberge, Belgique

Représenté(es) par:

Frank Elewaut

eFCee BV — *Administrateur*
N°: 0807.357.130 — *20/05/2016 - 30/05/2022*
Lange Munte 72, 9860 Oosterzele, Belgique

Représenté(es) par:

Filip Calliau
Lange Munte 72, 9860 Oosterzele, Belgique

Marc Vanlerberghe — *Administrateur*
Sesame Court 1224, CA 9408 Sunnyvale, Etats-Unis — *20/05/2016 - 30/05/2022*

Philippe Houdouin — *Administrateur*
Rue Spontini 76, 75116 Paris, France — *04/11/2020 - 04/11/2024*

Mascha Simons e/v Driessen — *Administrateur*
Iraklia 26, 2134 AN Hoofddorp, Pays-Bas — *04/11/2020 - 04/11/2024*

Grant Thornton Bedrijfsrevisoren — *Commissaire*
N°: 0439.814.826 — *25/10/2021 - 31/05/2024*
Uitbreidingstraat 72, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique
N° de membre: B0127

Représenté(es) par:

Elie Janssens
Uitbreidingstraat 72, 2600 Berchem (Antwerpen), Belgique
N° de membre: A02312

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ **n'ont pas*** été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de la société**,
B. L'établissement des comptes annuels**,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
Frais d'établissement	6.1	20	108.409,12	31.220,66
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	12.305.389,35	5.848.871,51
Immobilisations incorporelles	6.2	21	2.678.546,26	1.932.821,43
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	98.744,71	3.353,53
Terrains et constructions		22	.....	.....
Installations, machines et outillage		23	.....	.....
Mobilier et matériel roulant		24	10.531,32	3.353,53
Location-financement et droits similaires		25	.....	.....
Autres immobilisations corporelles		26	88.213,39	.....
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	.....	.....
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	9.528.098,38	3.912.696,55
Entreprises liées	6.15	280/1	9.521.848,38	3.912.696,55
Participations		280	5.233.961,66	3.912.696,55
Créances		281	4.287.886,72	.....
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	.....	.....
Participations		282	.....	.....
Créances		283	.....	.....
Autres immobilisations financières		284/8	6.250,00	.....
Actions et parts		284	.....	.....
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	6.250,00	.....

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	9.082.279,73	7.891.744,84
Créances à plus d'un an		29	.....	3.240.783,93
Créances commerciales		290	.....	.....
Autres créances		291	.....	3.240.783,93
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	.....	.....
Stocks		30/36	.....	.....
Approvisionnements		30/31	.....	.....
En-cours de fabrication		32	.....	.....
Produits finis		33	.....	.....
Marchandises		34	.....	.....
Immeubles destinés à la vente		35	.....	.....
Acomptes versés		36	.....	.....
Commandes en cours d'exécution		37	.....	.....
Créances à un an au plus		40/41	2.430.887,94	2.044.464,90
Créances commerciales		40	2.361.460,37	2.015.315,27
Autres créances		41	69.427,57	29.149,63
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	449.677,37	.....
Actions propres		50	.....	.....
Autres placements		51/53	449.677,37	.....
Valeurs disponibles		54/58	6.167.219,50	2.589.323,91
Comptes de régularisation	6.6	490/1	34.494,92	17.172,10
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	21.496.078,20	13.771.837,01

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	*14.800.129,24*	*9.294.265,71*
Apport	6.7.1	10/11	*11.664.959,33*	*6.664.881,33*
Capital		10	*11.664.959,33*	*6.664.881,33*
Capital souscrit		100	*11.664.959,33*	*6.664.881,33*
Capital non appelé [4]		101	.....	.....
En dehors du capital		11	.....	.....
Primes d'émission		1100/10	.....	.....
Autres		1100/19	.....	.....
Plus-values de réévaluation		12	*940.400,00*	*940.400,00*
Réserves		13	*2.194.769,91*	*1.688.984,38*
Réserves indisponibles		130/1	*263.631,94*	*238.342,66*
Réserve légale		130	*263.631,94*	*238.342,66*
Réserves statutairement indisponibles		1311	.....	.....
Acquisition d'actions propres		1312	.....	.....
Soutien financier		1313	.....	.....
Autres		1319	.....	.....
Réserves immunisées		132	.....	.....
Réserves disponibles		133	*1.931.137,97*	*1.450.641,72*
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	.....	.....
Subsides en capital		15	.....	.....
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net [5]		19	.....	.....
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	.....	.....
Provisions pour risques et charges		160/5	.....	.....
Pensions et obligations similaires		160	.....	.....
Charges fiscales		161	.....	.....
Grosses réparations et gros entretien		162	.....	.....
Obligations environnementales		163	.....	.....
Autres risques et charges	6.8	164/5	.....	.....
Impôts différés		168	.....	.....

4 Montant venant en déduction du capital souscrit

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	6.695.948,96	4.477.571,30
Dettes à plus d'un an	6.9	17	4.175.711,36	2.918.886,50
Dettes financières		170/4	3.980.708,32	2.918.886,50
Emprunts subordonnés		170	.....	.....
Emprunts obligataires non subordonnés		171	.....	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172	.....	.....
Etablissements de crédit		173	241.893,57	563.481,39
Autres emprunts		174	3.738.814,75	2.355.405,11
Dettes commerciales		175	.....	.....
Fournisseurs		1750	.....	.....
Effets à payer		1751	.....	.....
Acomptes sur commandes		176	.....	.....
Autres dettes		178/9	195.003,04	.....
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	2.377.872,49	1.533.451,40
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	633.594,34	675.887,91
Dettes financières		43	750.000,00	527.878,53
Etablissements de crédit		430/8	750.000,00	527.878,53
Autres emprunts		439	.....	.....
Dettes commerciales		44	527.044,56	260.308,75
Fournisseurs		440/4	527.044,56	260.308,75
Effets à payer		441	.....	.....
Acomptes sur commandes		46	.....	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	128.303,76	69.046,80
Impôts		450/3	21.966,13	11.917,51
Rémunérations et charges sociales		454/9	106.337,63	57.129,29
Autres dettes		47/48	338.929,83	329,41
Comptes de régularisation	6.9	492/3	142.365,11	25.233,40
TOTAL DU PASSIF		10/49	21.496.078,20	13.771.837,01

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	*3.808.161,05*	*3.111.242,33*
Chiffre d'affaires	6.10	70	*3.791.756,56*	*3.084.162,84*
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	.....	.....
Production immobilisée		72	.....	.....
Autres produits d'exploitation	6.10	74	*16.404,49*	*27.079,49*
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	.....	.....
Coût des ventes et des prestations		60/66A	*3.285.036,83*	*2.186.501,56*
Approvisionnements et marchandises		60	*405.353,40*	*362.821,00*
Achats		600/8	*405.353,40*	*362.821,00*
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	.....	.....
Services et biens divers		61	*1.375.227,81*	*955.672,66*
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	*511.056,50*	*193.179,04*
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	*986.072,26*	*669.437,96*
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4	.....	.....
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	.....	.....
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	*7.326,86*	*5.390,90*
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649	.....	.....
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	.....	.....
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	*523.124,22*	*924.740,77*

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	*176.733,19*	*113.019,94*
Produits financiers récurrents		75	*176.733,19*	*113.019,94*
Produits des immobilisations financières		750	*174.028,58*	.....
Produits des actifs circulants		751	*978,04*	*109.063,69*
Autres produits financiers	6.11	752/9	*1.726,57*	*3.956,25*
Produits financiers non récurrents	6.12	76B	.....	.....
Charges financières		65/66B	*192.995,76*	*139.635,38*
Charges financières récurrentes	6.11	65	*192.995,76*	*139.635,38*
Charges des dettes		650	*172.246,36*	*92.844,19*
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) ....(+)/(-)		651	.....	.....
Autres charges financières		652/9	*20.749,40*	*46.791,19*
Charges financières non récurrentes	6.12	66B	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts ....(+)/(-)		9903	*506.861,65*	*898.125,33*
Prélèvement sur les impôts différés		780	.....	.....
Transfert aux impôts différés		680	.....	.....
Impôts sur le résultat ....(+)/(-)	6.13	67/77	*1.076,12*	*628,50*
Impôts		670/3	*1.076,12*	*628,50*
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales		77	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice ....(+)/(-)		9904	*505.785,53*	*897.496,83*
Prélèvement sur les réserves immunisées		789	.....	.....
Transfert aux réserves immunisées		689	.....	.....
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter ....(+)/(-)		9905	*505.785,53*	*897.496,83*

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter ....(+)/(-)	9906	*505.785,53*	*897.496,83*
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter ....(+)/(-)	(9905)	*505.785,53*	*897.496,83*
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent ....(+)/(-)	14P	.....	.....
Prélèvement sur les capitaux propres	791/2	.....	.....
sur l'apport	791	.....	.....
sur les réserves	792	.....	.....
Affectation aux capitaux propres	691/2	*505.785,53*	*897.496,83*
à l'apport	691	.....	.....
à la réserve légale	6920	*25.289,28*	*44.874,84*
aux autres réserves	6921	*480.496,25*	*852.621,99*
Bénéfice (Perte) à reporter ....(+)/(-)	(14)	.....	.....
Intervention des associés dans la perte	794	.....	.....
Bénéfice à distribuer	694/7	.....	.....
Rémunération de l'apport	694	.....	.....
Administrateurs ou gérants	695	.....	.....
Travailleurs	696	.....	.....
Autres allocataires	697	.....	.....

ANNEXE

ETAT DES FRAIS DE CONSTITUTION, D'AUGMENTATION DE CAPITAL OU D'AUGMENTATION DE L'APPORT, FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS ET FRAIS DE RESTRUCTURATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	20P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	*31.220,66*
Mutations de l'exercice			
Nouveaux frais engagés	8002	*271.531,64*	
Amortissements	8003	*194.343,18*	
Autres (+)/(-)	8004	.....	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	(20)	*108.409,12*	
Dont			
Frais de constitution, d'augmentation de capital ou d'augmentation de l'apport, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement	200/2	*108.409,12*	
Frais de restructuration	204	.....	

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	*68.340,21*
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	.....	
Cessions et désaffectations	8031	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	*68.340,21*	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	*67.482,89*
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	*857,32*	
Repris	8081	.....	
Acquis de tiers	8091	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	*68.340,21*	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	81311	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxx	4.272.998,94
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	1.523.875,43	
Cessions et désaffectations	8032	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052	5.796.874,37	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.341.034,83
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	777.293,28	
Repris	8082	.....	
Acquis de tiers	8092	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	3.118.328,11	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	2.678.546,26	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxx	21.429,02
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	9.284,68	
Cessions et désaffectations	8173	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	30.713,70	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	.....	
Acquises de tiers	8223	.....	
Annulées	8233	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxx	18.075,49
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	2.106,89	
Repris	8283	.....	
Acquis de tiers	8293	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	20.182,38	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	10.531,32	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	.....
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	*99.684,98*	
Cessions et désaffectations	8175	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	*99.684,98*	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	.....	
Acquises de tiers	8225	.....	
Annulées	8235	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	.....
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	*11.471,59*	
Repris	8285	.....	
Acquis de tiers	8295	.....	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	.....	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315	.....	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	*11.471,59*	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	*88.213,39*	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	xxxxxxxxxxxxxxx	2.972.306,05
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361	1.438.760,11	
Cessions et retraits	8371	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	4.411.066,16	
Plus-values au terme de l'exercice	8451P	xxxxxxxxxxxxxxx	940.400,00
Mutations de l'exercice			
Actées	8411	.....	
Acquises de tiers	8421	.....	
Annulées	8431	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8451	940.400,00	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8471	.....	
Reprises	8481	.....	
Acquises de tiers	8491	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551P	xxxxxxxxxxxxxxx	9,50
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541	117.495,00	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551	117.504,50	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	5.233.961,66	
ENTREPRISES LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Additions	8581	1.632.441,55	
Remboursements	8591	630.419,42	
Réductions de valeur actées	8601	.....	
Réductions de valeur reprises	8611	.....	
Différences de change (+)/(-)	8621	45.080,66	
Autres (+)/(-)	8631	3.240.783,93	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	4.287.886,72	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651	.....	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	.....	
Cessions et retraits	8373	.....	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383	.....	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8413	.....	
Acquises de tiers	8423	.....	
Annulées	8433	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443	.....	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	.....	
Reprises	8483	.....	
Acquises de tiers	8493	.....	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	.....	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513	.....	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543	.....	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	.....	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	.....	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxxx	.....
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	6.250,00	
Remboursements	8593	.....	
Réductions de valeur actées	8603	.....	
Réductions de valeur reprises	8613	.....	
Différences de change (+)/(-)	8623	.....	
Autres (+)/(-)	8633	.....	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	6.250,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	.....	

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, de capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
INVIBES ADVERTISING SAS FR39537450140 Entreprise étrangère Rue des Petites Ecuries 24, 75010 Parijs (10) - France, France	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*7.600*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*1.027.557,00*	*11.442,00*
INVIBES SERVICES SRL RO30562825 Entreprise étrangère Str, Grigore Cobalescu 46, 010196 Bucuresti - Romania, Roumanie	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*20*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*213.328,00*	*51.298,00*
INVIBES ADVERTISING INC Entreprise étrangère Avenue of the Americas, 7th floor 1177, 10036 NEW YORK, Etats-Unis	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*1.000*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*-11.522,00*	*-2.491,00*
INVIBES SPAIN SL B37563434 Entreprise étrangère Paseo de la Castellana 137, 28046 Madrid, Espagne	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*16.990*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*36.778,00*	*-111.019,00*

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
INVIBES SWITSERLAND AG CHE-302.303.944 Entreprise étrangère Langestrasse 11, 8004 Zurich, Suisse	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*576.724*	*96,71*	*3,29*	*31/12/2021*	*EUR*	*-867.496,00*	*-240.094,00*
INVIBES FINANCE SA B42153 Entreprise étrangère Place de Paris 2 boîte A, 2314 Luxembourg, Luxembourg	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*1.000*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*-31.102,00*	*-13.244,00*
INVIBES ADVERTISING AG DE320810302 Entreprise étrangère Schillestrasse 7, 80336 Munich, Allemagne	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*47.096*	*97,21*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*-934.958,00*	*-1.048.732,00*
INVIBES ADVERTISING UK UK12130396 Entreprise étrangère Underwood Street 5, N1 7LY LONDON, Royaume-Uni	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*200*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*-569.134,00*	*-123.371,00*
INVIBES ITALY IT10919160969 Entreprise étrangère Via Giosue Carducci 31, 20123 MILAAN, Italie	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*1*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*-115.809,00*	*-85.306,00*
ML2GROW 0676.644.086 Société anonyme Technologiepark Zwijnaarde 82 boîte 23, 9052 Zwijnaarde, Belgique					*31/12/2021*	*EUR*	*164.330,00*	*-41.366,00*

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
INVIBES BENELUX 0747.591.173 Société à responsabilité limitée Prins Boudewijnlaan 5 boîte 10, 2550 Kontich, Belgique	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*910*	*62,33*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*-86.532,00*	*-65.289,00*
INVIBES NETHERLANDS NL81142366 Entreprise étrangère KNSM-laan 171, 1019 LC Amsterdam, Pays-Bas	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*500*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*-175.321,00*	*-198.319,00*
INVIBES SAAS EE102307368 Entreprise étrangère Kristiine District - Sopruse pst 145, 13417 Tallinn, Estonie	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*25.000*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*1.514.195,00*	*1.505.255,00*
INVIBES DENMARK DK42726745 Entreprise étrangère Godkendt Revisionspartnerselskab, 2500 Valby, Danemark	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*1*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*1.024,00*	*-23.179,00*
INVIBES NORDICS AB SE559314-9254 Entreprise étrangère Box 292, 79127 Falun, Suède	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*100*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*-108.818,00*	*-112.295,00*
	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	*250*	*100,0*	*0,0*				

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES (SUITE)

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en unités)*	
INVIBES SOUTH AFRICA SA2021/775561/07 *Entreprise étrangère PO BOX 136169, 2196 Alberton, Afrique du Sud*	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*1.000*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*-57.929,00*	*-59.578,00*
INVIBES NORWAY NO928094251 *Entreprise étrangère*	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*250*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*23.619,00*	*-1.386,00*
INVIBES TURKEY TR344756-5 *Entreprise étrangère*	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*500.000*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*16.056,00*	*-514,00*
INVIBES DUBAI *Entreprise étrangère*	*ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE*	*1*	*100,0*	*0,0*	*31/12/2021*	*EUR*	*41.748,00*	*-75.192,00*

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51	*449.677,37*	.....
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681	*449.677,37*	.....
Actions et parts - Montant non appelé	8682	.....	.....
Métaux précieux et œuvres d'art	8683	.....	.....
Titres à revenu fixe	52	.....	.....
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684	.....	.....
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	.....	.....
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	.....	.....
de plus d'un mois à un an au plus	8687	.....	.....
de plus d'un an	8688	.....	.....
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	.....	.....

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
490 - Orientation commerciale	*9.000,00*
490 - Licences de logiciels	*511,19*
490 - Publicité	*10.585,32*
490 - Assurances	*8.569,35*
490 - Communication	*3.073,79*
491 - Intétêts interentreprise	*2.755,27*

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	*xxxxxxxxxxxxxxx*	*6.664.881,33*
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	*11.664.959,33*	

	Codes	Valeur	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Augmentation de capital		*5.000.078,00*	*526.324*
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions sans valeur nominale		*11.664.959,33*	*3.435.406*
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Actions nominatives	8702	*xxxxxxxxxxxxxx*	.....
Actions dématérialisées	8703	*xxxxxxxxxxxxxx*	*3.435.406*

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	(101)	.....	*xxxxxxxxxxxxxx*
Capital appelé, non versé	8712	*xxxxxxxxxxxxxx*	.....
Actionnaires redevables de libération			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	.....
Nombre d'actions correspondantes	8722	.....
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	.....
Nombre d'actions correspondantes	8732	.....
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	.....
Montant du capital à souscrire	8741	.....
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	.....
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	*136.100*
Montant du capital à souscrire	8746	*20.000.000,00*
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	*136.100*
Capital autorisé non souscrit	8751	.....

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	.....
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	.....
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	.....
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	.....

	Exercice
Explication complémentaire relative à l'apport (y compris l'apport en industrie)	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIÉTÉ À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par la société en vertu de l'article 7:225 du Code des sociétés et des associations, l'article 14, alinéa 4 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes ou l'article 5 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège pour les personnes morales) et, pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
VP Ventures NV *0477.693.920* *Reigerstraat 8, 9000 Gent, Belgique*				
	ACTIONS SANS VALEUR NOMINALE	*859.655*	*0*	*25,02*

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	*633.594,34*
Emprunts subordonnés	8811	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	.....
Etablissements de crédit	8841	*321.587,82*
Autres emprunts	8851	*312.006,52*
Dettes commerciales	8861	.....
Fournisseurs	8871	.....
Effets à payer	8881	.....
Acomptes sur commandes	8891	.....
Autres dettes	8901	.....
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	*633.594,34*
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	*3.980.708,32*
Emprunts subordonnés	8812	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	.....
Etablissements de crédit	8842	*241.893,57*
Autres emprunts	8852	*3.738.814,75*
Dettes commerciales	8862	.....
Fournisseurs	8872	.....
Effets à payer	8882	.....
Acomptes sur commandes	8892	.....
Autres dettes	8902	*195.003,04*
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	*4.175.711,36*
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	.....
Emprunts subordonnés	8813	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	.....
Etablissements de crédit	8843	.....
Autres emprunts	8853	.....
Dettes commerciales	8863	.....
Fournisseurs	8873	.....
Effets à payer	8883	.....
Acomptes sur commandes	8893	.....
Autres dettes	8903	.....
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	.....

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	.....
Emprunts subordonnés	8931	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	.....
Etablissements de crédit	8961	.....
Autres emprunts	8971	.....
Dettes commerciales	8981	.....
Fournisseurs	8991	.....
Effets à payer	9001	.....
Acomptes sur commandes	9011	.....
Dettes salariales et sociales	9021	.....
Autres dettes	9051	.....
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	.....
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société		
Dettes financières	8922	*563.481,39*
Emprunts subordonnés	8932	.....
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	.....
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	.....
Etablissements de crédit	8962	*563.481,39*
Autres emprunts	8972	.....
Dettes commerciales	8982	.....
Fournisseurs	8992	.....
Effets à payer	9002	.....
Acomptes sur commandes	9012	.....
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	.....
Impôts	9032	.....
Rémunérations et charges sociales	9042	.....
Autres dettes	9052	.....
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société	9062	*563.481,39*

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubriques 450/3 et 179 du passif)*		
Dettes fiscales échues	9072	.....
Dettes fiscales non échues	9073	*20.969,38*
Dettes fiscales estimées	450	*996,75*
Rémunérations et charges sociales *(rubriques 454/9 et 179 du passif)*		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	.....
Autres dettes salariales et sociales	9077	*106.337,63*

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
492 - Intérêts	*93.704,84*
493 - Ecarts de conversion positifs	*48.660,27*
.....	.....
.....	.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Ventilation par marché géographique			
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
.....		.....	.....
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	.....	.....
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	*8*	*4*
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	*5,6*	*1,9*
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	*9.670*	*3.433*
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	*405.003,05*	*162.244,38*
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	*45.656,18*	*9.461,06*
Primes patronales pour assurances extralégales	622	*7.267,73*	*2.863,53*
Autres frais de personnel .....(+)/(-)	623	*53.129,54*	*18.610,07*
Pensions de retraite et de survie	624	.....	.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)	635	.....	.....
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110	.....	.....
Reprises	9111	.....	.....
Sur créances commerciales			
Actées	9112	.....	.....
Reprises	9113	.....	.....
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	.....	.....
Utilisations et reprises	9116	.....	.....
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	*3.768,89*	*4.386,90*
Autres	641/8	*3.557,97*	*1.004,00*
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de la société			
Nombre total à la date de clôture	9096	.....	.....
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	.....	.....
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	.....	.....
Frais pour la société	617	.....	.....

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différences de change réalisées	754	*1.456,10*	*3.541,13*
Autres			
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6502		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de la société sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différences de change réalisées	654	*9.660,22*	*14,50*
Ecarts de conversion de devises	655	*8.146,90*	*42.494,31*
Autres			

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	*1.076,12*
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	*1.076,12*
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	.....
Suppléments d'impôts estimés	9137	.....
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	.....
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	.....
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	.....
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Autres dépenses rejetées (+)/(-)		*50.198,87*
Pertes précédentes (+)/(-)		*-553.008,16*
.....		.....
.....		.....

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	*447.836,84*
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	*447.836,84*
Autres latences actives		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
Latences passives	9144	.....
Ventilation des latences passives		
.....		.....
.....		.....
.....		.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A la société (déductibles)	9145	*118.256,65*	*529.396,13*
Par la société	9146	*3.105,54*	*468.904,19*
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	*115.222,23*	*31.349,94*
Précompte mobilier	9148	.....	.....

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	.....
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par la société	9150	.....
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par la société	9151	.....
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par la société	9153	.....
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	.....
Montant de l'inscription	91621	.....
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631	.....
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711	*1.200.000,00*
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91721	*700.000,00*
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91811	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821	.....
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91911	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921	.....
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92011	.....
Le montant du prix non payé	92021	.....

	Codes	Exercice
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91612	.....
Montant de l'inscription	91622	.....
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91632	.....
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91712	.....
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat	91722	.....
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés	91812	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91822	.....
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause	91912	.....
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91922	.....
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu	92012	.....
Le montant du prix non payé	92022	.....

	Codes	Exercice
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE LA SOCIÉTÉ, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
.....		.....
.....		.....
.....		.....
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	.....
Marchandises vendues (à livrer)	9214	.....
Devises achetées (à recevoir)	9215	.....
Devises vendues (à livrer)	9216	.....

	Exercice
ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Exercice
MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

L'entreprise verse des cotisations aux assurances collectives de son personnel et/ou de ses administrateurs dans le cadre d'un contrat d'assurance conclu avec une compagnie d'assurance externe.
Ces assurances collectives sont hybrides ou de type prestations définies.
Les cotisations sont prélevées lorsque la compagnie d'assurance demande le paiement.

Mesures prises pour en couvrir la charge

	Codes	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	.....
Bases et méthodes de cette estimation		
.....		
.....		
.....		
.....		

	Exercice
NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Exercice
ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Exercice
NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN	
A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société	
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

	Exercice
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)	
.....	*147.087,88*
.....	.....
.....	.....
.....	.....

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	*9.521.848,38*	*3.912.696,55*
Participations	(280)	*5.233.961,66*	*3.912.696,55*
Créances subordonnées	9271	.....	.....
Autres créances	9281	*4.287.886,72*	.....
Créances	9291	*2.335.136,57*	*5.230.975,50*
A plus d'un an	9301	.....	*3.240.783,93*
A un an au plus	9311	*2.335.136,57*	*1.990.191,57*
Placements de trésorerie	9321	.....	.....
Actions	9331	.....	.....
Créances	9341	.....	.....
Dettes	9351	*3.207.543,76*	*1.574.232,54*
A plus d'un an	9361	*2.773.656,08*	*1.364.441,60*
A un an au plus	9371	*433.887,68*	*209.790,94*
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381	.....	.....
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9391	.....	.....
Autres engagements financiers significatifs	9401	.....	.....
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421	*174.028,58*	.....
Produits des actifs circulants	9431	.....	*108.425,71*
Autres produits financiers	9441	.....	.....
Charges des dettes	9461	*59.214,48*	*9.726,23*
Autres charges financières	9471	.....	.....
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481	.....	.....
Moins-values réalisées	9491	.....	.....

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par la société pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de la société	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	
Néant	*0,00*

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT LA SOCIÉTÉ SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	.....
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
.....		
.....		
Garanties constituées en leur faveur	9501	.....
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	.....
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	*195.338,86*
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	.....

	Codes	Exercice
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	*32.800,00*
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	.....
Missions de conseils fiscaux	95062	.....
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	.....
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	.....
Missions de conseils fiscaux	95082	.....
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	.....

Mentions en application de l'article 3:64, §2 et §4 du Code des sociétés et des associations

DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

INFORMATIONS À COMPLÉTER PAR LES SOCIÉTÉS SOUMISES AUX DISPOSITIONS DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

La société n'établit pas de comptes consolidés ni de rapport consolidé de gestion, parce qu'elle en est exemptée pour la (les) raison(s) suivante(s)

La société et ses filiales ne dépassent pas, sur base consolidée, plus d'une des limites visées à l'article 1:26 du Code des sociétés et des associations

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions du Chapitre II Titre II de l4arrête royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés.

Les règles d'évaluation n'ont pas été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent ; dans l'affirmative, la modification concerne :

Règles particulières :

Immobilisations corporelles :

Des immobilisations corporelles n'ont pas été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Amortissements actés pendant l'exercice :

Actif	Méthode L (linéaire) D (dégressive)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux et % Principal Min. - Max.	 Frais access. Min.- Max
1. Frais d'établissement	L	NR	100,00 - 100,00	100,00 - 100,00
2. Immobilisations incorporelles				
	L	NR	20,00 - 33,33	20,00 - 33,33
3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux				
4. Installations, machines et outillage (*)				
5. Matériel roulant (*)				
6. Matériel de bureau et mobilier (*)				
	L	NR	33,33 - 33,33	33,33 - 33,33
7. Autres immobilisations corporelles				
	L	NR	33,33 - 33,33	33,33 - 33,33

Immobilisations financières:

Des participations n'ont pas été réévaluées durant l'exercice ; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit :

Stocks :
Les stocks sont évalués à leur valeur d'acquisition calculée selon la méthode (à mentionner) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la valeur de marché si elle est inférieure :

Dettes :

Le passif ne comporte pas de dette à long terme, non productives d'intérêt anormalement faible :

Devises :

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes :

Actifs circulants et passifs, libellées en monnaies étrangères, sont convertées selon le cours de clôture a la fin de l'exercice.

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels :

Différences de change sont globalisé par dévise.
Différences de change négatives sont a charge des resultats.
Différences de change positives sont en cours de traitement pas charges reportées et

régularisation.

* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l’objet d’une ligne distincte

AUTRES INFORMATIONS À COMMUNIQUER DANS L'ANNEXE

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Invibes Advertising NV a procédé début 2022 à une augmentation de capital par placement privé d'environ 16,8 millions d'euros pour financer son développement. L'augmentation de capital a été réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé auprès d'investisseurs européens qualifiés, par le biais d'un processus de bookbuilding accéléré. Au total, 932 000 nouvelles actions ont été émises au prix unitaire de 18 €, prime d'émission incluse, soit 3,40 € de valeur nominale et 14,60 € de prime d'émission pour un montant total brut de 16 776 000 €, représentant 21,3% des actions en circulation d'Invibes Advertising SA après l'augmentation de capital. Le prix de souscription des nouvelles actions a reflété une décote de 11,8% par rapport au cours de clôture de l'action de la société le 26 janvier 2022. À la suite de cette opération, le capital social d'Invibes Advertising a été porté de 11 664 959,33 € à 28 440 959,33 €, divisé en 4 367 406 actions d'une valeur nominale de 6,51 € chacune.

Il y a également eu une conversion de bons de souscription le 1er mars 2022, ce qui a entraîné une augmentation de capital de 188 598,08 € et une création supplémentaire de 81 142 actions.

Guerre en Ukraine
La guerre en Ukraine n'a jusqu'à présent pas eu d'impact notable sur les activités d'Invibes advertising NV.

AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Voir page suivante

E. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2021

Invibes Advertising SA

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL

Siège social
Uitbreidingstraat 72 bte 7
2600 Anvers
Belgique

www.grantthornton.be

Reigerstraat 8
9000 Gand
RPM: 0836.533.938

Rapport du commissaire sur les comptes consolidés
de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale d'Invibes Advertising SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (comptes consolidés)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés d'Invibes Advertising SA (« la société ») et de ses filiales (conjointement « le groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 octobre 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2023. C'est la première année que nous effectuons le contrôle légal des comptes consolidés du groupe.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion avec réserve – annexes sur les chiffres comparatifs

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 Décembre 2021, le compte de résultat consolidé et le résultat global consolidé, le tableau consolidé de variation des capitaux propres et un tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi que le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Le total du bilan consolidé au 31 Décembre 2021 s'élève à 27.490 KEUR et le compte de résultat consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de 369 KEUR.

A notre avis, sous réserve de l'incidence éventuelle du point décrit dans la section Fondement de l'opinion avec réserve, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion avec réserve – annexes sur les chiffres comparatifs

Le 15 novembre 2021, le groupe a publié une note de retraitement sur l'Espace Investisseurs de leur site web en ce qui concerne les comptes consolidés au 31 décembre 2020 concernant le traitement comptable des coûts liés à l'ouverture de nouvelles activités, comme expliqué dans la section paragraphe d'observations de ce rapport.

Suite à ce retraitement, aux différents changements dans la présentation des comptes consolidés et à l'augmentation du nombre d'informations à fournir ainsi que du niveau de détail plus complet des informations à fournir conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2021, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des informations et des éléments probants suffisants et appropriés sur ces informations comparatives pour les chiffres comparatifs dans les comptes consolidés, car elles n'ont pas pu être compilées sur la même base que les informations fournies pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

A l'exception de ce qui est décrit dans les paragraphes précédents, nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés du groupe, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Observations

Sans préjudice de notre opinion d'audit mentionnée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les points suivants :

- Note 1.3.1 'Changements ayant un impact sur les résultats et le bilan' des comptes consolidés décrit le retraitement des comptes 2020.
  Le conseil d'administration a retraité rétrospectivement les comptes clôturés au 31 décembre 2020 pour le traitement comptable des coûts liés à l'ouverture de nouvelles activités et de nouveaux pays qui ont été initialement reportés au bilan et déduits par la suite des revenus pour ce pays spécifique. Dans les comptes retraités, ces 'coûts d'ouverture' ont été passés en charges dans les exercices comptables respectifs au cours desquels ils ont été effectivement encourus. L'impact de ce changement de méthode comptable sur le résultat ainsi que sur la situation financière du groupe au 31 décembre 2020 a été présenté dans la note 1.3.2. des comptes consolidés.
- Note 1.3.2 'Changements de présentation' des comptes consolidés détaille les changements de présentation et l'impact sur les postes concernés du compte de résultats consolidé et du bilan consolidé des charges capitalisées sur les logiciels développés en interne ainsi que sur la présentation du fonds de garantie d'affacturage. Cette note décrit également les changements de présentation du droit d'utilisation et dettes de location et l'ajout d'une rubrique de écarts de conversion dans le tableau de variation des capitaux propres.
- Notes 3.2.1 et 3.2.6 des comptes consolidés concernant le goodwill de consolidation et impôts différés actifs et passifs où le conseil d'administration justifie l'évaluation du goodwill de consolidation et des impôts différés actifs, en tenant compte des hypothèses de gestion pertinentes. L'évaluation du goodwill de consolidation et des impôts différés actifs dépend des conditions de marché positives futures sur lesquelles le plan financier est basé.

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Descriptions des points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
Reconnaissance du chiffre d'affaires des activités de publicité Les revenus sont comptabilisés conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS 15). Les revenus sont principalement constitués des services de publicité en flux aux annonceurs et sont comptabilisé lors de la prestation des services (seule obligation de prestation prévu au contrat). Les revenus sont l'un des facteurs les plus importants qui peuvent influencer les résultats du groupe, c'est pourquoi nous avons identifié la reconnaissance des revenus (occurrence) comme un risque significatif.	Nous avons abordé ce point clé de l'audit en appliquant les procédures de contrôle et de test substantifs suivantes aux flux de revenus importants : - Compréhension et description des procédures internes liées au processus de vente, en mettant l'accent sur les contrôles internes relatifs au respect des critères de reconnaissance des revenus; - Test de cheminement d'une transaction de vente pour vérifier que la description du processus de vente est cohérent avec le processus de vente en réalité; - Test des transactions de produits - extraire un échantillon de transactions de produits et en vérifier l'occurrence en les rapprochant des preuves corroborantes (telles que les contrats de vente, les commandes de vente, l'aperçu des services fournis, les factures de vente et les paiements); - Confirmations clients; - Analyse balance âgée clients ouverts par fin d'année; - Revue analytique des ventes et des marges brutes ; - En outre, nous avons évalué le caractère approprié des politiques comptables du groupe en ce qui concerne la reconnaissance des revenus et évalué la conformité avec les normes comptables applicables.

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

Descriptions des points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
Test de dépréciation du goodwill Selon les normes IFRS, le groupe est tenu de tester annuellement le montant du goodwill pour dépréciation. Ce test de dépréciation annuel est significatif pour notre audit en raison de l'importance de la valeur comptable s'élevant à 2.100 KEUR au 31 décembre 2021. En outre, l'évaluation par la direction de la dépréciation du goodwill est un processus discrétionnaire qui nécessite des hypothèses, des estimations et des projections concernant les flux de trésorerie futurs, le taux d'actualisation et le taux de croissance à long terme, qui sont affectés par les conditions de marché ou économiques futures attendues. Le groupe a présenté le résultat de cette évaluation dans la note 3.2.1 des comptes consolidés.	Nos procédures d'audit comprennent une évaluation des hypothèses et des projections qui constituent la base de l'estimation des flux de trésorerie futurs. Nous avons vérifié le caractère raisonnable des hypothèses et leur cohérence avec les budgets internes et les plans à long terme et nous avons vérifié la mise en œuvre correcte des projections. Les attentes concernant l'évolution des activités des sociétés du groupe ont été remises en question et discutées avec la direction. Nous avons vérifié l'exactitude mathématique du modèle d'évaluation utilisé et le caractère raisonnable du taux d'actualisation, du taux de croissance à long terme et des autres hypothèses. Nous avons effectué une analyse de sensibilité concernant les hypothèses les plus importantes afin de déterminer dans quelle mesure des changements dans ces hypothèses, individuellement ou globalement, conduirait à une dépréciation du goodwill de consolidation. En outre, nous avons également prêté attention à l'exhaustivité, à l'exactitude et à l'adéquation des informations fournies par la société concernant les hypothèses et le résultat du test de dépréciation.
Impôts différés actif Le groupe a reconnu des impôts différés actifs pour un montant de 339 KEUR au 31 décembre 2021. Le groupe est tenu d'estimer le caractère recouvrable de sa position d'impôts différés. La recouvrabilité d'impôts différés actifs est considérée comme un point clé d'audit en raison de l'importance de la valeur comptable et car le processus d'évaluation est subjectif et nécessite un examen attentif des conditions économiques et de marché futures. Le groupe a présenté les impôts différés actifs dans la note 3.2.6 des comptes consolidés.	Nos procédures d'audit comprennent un examen des hypothèses utilisées pour déterminer les futurs résultats imposables. Nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces hypothèses, leur cohérence avec les budgets et les plans d'affaires à long terme et d'autres informations provenant de nos procédures d'audit. Nous avons également vérifié si les périodes de réalisation attendues qui ont été fixées et les taux utilisés sont conformes aux lois et règlements fiscaux.

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

Autre point

Les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 3 mars 2021, une opinion sans réserve sur ces comptes consolidés du groupe. Nous attirons l'attention sur la section 'Paragraphes d'observation' de ce rapport et plus particulièrement sur le retraitement des comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2020 et l'impact de ce retraitement sur le résultat ainsi que sur la situation financière du Groupe au 31 décembre 2020. L'auditeur précédent n'a pas retiré son opinion sans réserve en date du 3 mars 2021 ni réémis une nouvelle opinion d'audit sur les comptes consolidés retraités pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle les organes d'administration ont mené ou mèneront les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également à l'organe d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués à l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés du Groupe de la période en cours, qui

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Mentions relatives à l' indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.

Gand, 29 avril 2022

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
Représentée par

Elie Janssens
Réviseur d'entreprises

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

F. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2021

Invibes Advertising SA

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL

Siège social
Uitbreidingstraat 72 bte 7
2600 Anvers
Belgique

www.grantthornton.be

Reigerstraat 8
9000 Gand
RPM: 0836.533.938

Rapport du commissaire pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale d'Invibes Advertising SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (comptes annuels)

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels d'Invibes Advertising SA (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 octobre 2021, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Il s'agit du premier exercice pour lequel nous avons effectué le contrôle légal des états financiers d'Invibes Advertising SA.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 21.496.078 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 505.786.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit par l'IAASB et applicables à la date de clôture et pas encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

Grant Thornton

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Descriptions des Points clés de l'audit	Comment notre audit a traité les points clés de l'audit
Valorisation des participations et des créances à long terme sur les entreprises liées Les participations et les créances à long terme sur les entreprises liées représentent un montant important au bilan de la société (€9.521.848). L'évaluation de l'existence d'une perte de valeur durable des participations et des créances à long terme sur les entreprises liées est considérée comme un point clé de l'audit, car le processus d'estimation des flux de trésorerie futurs et la détermination du taux d'actualisation sont complexes et subjectifs et reposent sur des hypothèses concernant l'évolution du marché et de l'économie.	Nos procédures d'audit comprennent une évaluation des hypothèses et des projections qui constituent la base de l'estimation des flux de trésorerie futurs. Nous avons vérifié le caractère raisonnable des hypothèses et leur cohérence avec les budgets internes et les plans à long terme et nous avons vérifié la mise en œuvre correcte des projections. Les attentes concernant l'évolution des activités des sociétés du groupe ont été remises en question et discutées avec la direction. Nous avons vérifié l'exactitude mathématique du modèle d'évaluation utilisé et le caractère raisonnable du taux d'actualisation, du taux de croissance à long terme et des autres hypothèses.

Autre point

Les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été audités par un autre commissaire qui a exprimé dans son rapport en date du 28 avril 2021, une opinion sans réserve sur ces comptes annuels.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

Grant Thornton

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également à l'organe d'administration une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués à l'organe d'administration, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes annuels de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (version révisée en 2020) aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leur aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.

Grant Thornton

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3 :12, § 1er, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, en ce compris celles concernant l'information relative aux salaires et aux formations, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du fait que la société n'a pas respecté les dispositions légales prévues à l'article 3 :74 du Code des sociétés et des associations relatives aux délais prévus pour remettre au commissaire les pièces par l'organe d'administration de la société.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous avons évalué les conséquences patrimoniales pour la Société de la décision prise en conflit d'intérêt telles que décrites dans le procès-verbal de l'organe d'administration.

Gand, 29 avril 2022

Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL
Commissaire
Représentée par

Elie Janssens
Réviseur d'entreprises

© 2022 Grant Thornton Réviseurs d'Entreprises SCRL. Tous droits réservés.